

La Presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, MARDI 29 DÉCEMBRE 1992

Israël avoue avoir expulsé 10 des 415 Palestiniens par erreur

d'après Reuter et AFP
JÉRUSALEM

L'armée israélienne a annoncé hier soir que dix des 415 Palestiniens expulsés le 17 décembre vers le Liban pourraient rentrer chez eux, mais que certains devraient comparaître devant la justice israélienne.

Dans un communiqué, l'armée précise que la décision de bannir ces dix hommes n'était pas fondée. Leur identité et la date de leur retour éventuel n'ont pas été précisées.

«Une enquête menée par l'armée a démontré qu'en ce qui concerne dix expulsés, la décision de les chasser n'était pas correcte», a précisé Tsahal.

«Il faut cependant remarquer que

pour certains de ces expulsés, il existe des preuves qu'ils ont mené de sérieuses activités (anti-Israéliennes). Ils peuvent s'attendre à passer en jugement à leur retour», ajoute le communiqué.

«S'ils sont condamnés, ils peuvent aussi s'attendre à des peines de prison plus longues que la déportation. La chose est à l'étude», conclut le document.

La période d'interdiction de séjour qui frappe les expulsés ne dépasse pas deux ans.

Plus tôt, dans la journée, Israël avait interdit à des Arabes israéliens d'achever un convoi d'aide alimentaire et médicale aux 415 Palestiniens déportés, confinés depuis 11 jours dans le sud du Liban.

Israël a fait savoir qu'il «examinait» la proposition du ministre français des Af-

aires étrangères Roland Dumas de dépêcher une équipe médicale dans le camp de fortune abritant les intégristes musulmans. Un responsable israélien qui a requis l'anonymat a toutefois fait part de son «étonnement» à la suite de la démarche française.

Le Liban a pendant ce temps réaffirmé son refus d'assumer une quelconque responsabilité des Palestiniens bannis et d'accepter la possibilité qu'une aide puisse transiter par son territoire.

Sur le plan diplomatique, l'OLP a annoncé que son chef Yasser Arafat se rendra à Genève demain, pour évoquer la situation avec le secrétaire général des Nations unies Boutros Boutros-Ghali, une visite qui coïncidera avec celle de M. Dumas.

Sur ordre du premier ministre Yitzhak

Rabin, la police militaire israélienne a bloqué à la frontière israélo-libanaise un convoi de 60 camions transportant des vivres, des médicaments et des vêtements chauds. Le convoi conduit par des notables, dignitaires religieux et députés représentant les 750 000 Arabes israéliens, a rebrousse chemin.

«On nous a interdit d'apporter une aide humanitaire aux 415 expulsés, ce qui met leur vie en péril», a déclaré Taleb al-Sanaa, député du Parti démocratique arabe à la Knesset.

«C'était une action purement humanitaire à laquelle des Juifs ont également participé», a souligné pour sa part le poète Samih al-Kassem.

Les déportés ont jeûné hier et annoncé qu'ils s'abstiendraient désormais de s'alimenter les lundis et jeudis. Ils ont néan-

moins continué de recevoir une aide clandestine de la population des environs — nourriture, vêtements et kérosène, acheminés à dos de mulet — ce qui améliore quelque peu leurs conditions de vie rendues épuisantes par le froid hivernal, à 1 000 mètres d'altitude.

Le sous-secrétaire général de l'ONU, James Jonah, arrivé dimanche en Israël pour tenter de trouver une solution à la crise, a rencontré hier une délégation palestinienne. Les 10 délégués, dont un représentant intégriste, lui ont demandé d'intervenir auprès du gouvernement israélien pour le rapatriement immédiat des bannis.

M. Jonah est attendu à Beyrouth mais il s'est vu interdire par le chef du gouvernement libanais, Rafik Hariri, de rendre visite aux expulsés.

Boutros-Ghali veut 10 000 Casques bleus de plus en Bosnie

Une contre-offensive musulmane à Sarajevo serait imminente

d'après AFP et Reuter
NEW YORK

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a recommandé le déploiement d'une «force d'environ 10 000 hommes» supplémentaires pour surveiller toutes les frontières de la Bosnie-Herzégovine, selon un document obtenu hier à New York.

Au même moment, sur le terrain, une contre-offensive musulmane semble se préparer à Sarajevo. Selon le porte-parole de la conférence de Genève sur l'ex-Yougoslavie, Fred Eckhard, les forces musulmanes bosniaques ont procédé ces derniers jours à un «renforcement très significatif» en hommes et en matériel de guerre de leurs positions sur le mont Igman, qui surplombe la capitale bosniaque.

Ces préparatifs, selon le porte-parole, pourraient être annonciateurs d'une «prochaine offensive musulmane majeure pour reconquérir le terrain perdu» ou même tenter de dégager la capitale assiégée par les forces serbes.

M. Boutros-Ghali a fait sa recommandation dans un nouveau rapport que le Conseil de sécurité lui avait demandé en application de la résolution 787 du 16 novembre, qui avait pour but de renforcer la surveillance de l'embargo et des sanctions contre la Serbie et le Monténégro.

La résolution stipulait que des observateurs pourraient être déployés aux frontières de la Bosnie-Herzégovine pour mettre fin notamment à «toutes les formes d'ingérence», y compris l'infiltration d'unités et d'éléments irréguliers dans la république en guerre.

A ce sujet, M. Boutros-Ghali souligne d'une part la «complexité» d'une telle opération, liée en particulier aux 1 100 kilomètres de frontières et aux 123 points de franchissement, d'autre part les difficultés financières et en ressources humaines qu'entraînerait une «nouvelle expansion de cette enveloppe» de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), qui compte déjà quelque 20 000 hommes stationnés essentiellement en Croatie et en Bosnie-Herzégovine.

Selon le secrétaire général, «il faudrait autoriser la FORPRONU non seulement à procéder à des fouilles, mais aussi à refouler le

personnel militaire, les armes ou les marchandises visées par les sanctions ou à confisquer ces armes et marchandises».

Ce rapport a été distribué aux membres du Conseil de sécurité, au moment où ceux-ci examinent la possibilité d'entreprendre des actions aériennes pour faire respecter la zone d'exclusion au-dessus de la Bosnie, instaurée en octobre et violée quasi-quotidiennement par des appareils serbes.

Haussant le ton, le département d'Etat a exprimé en outre sa «profonde préoccupation» quant à la situation au Kosovo et a indiqué que les États-Unis considéraient «très sérieusement» toute action serbe visant à déstabiliser cette région à majorité albanaise.

Selon le New York Times, le président Bush, dans un message adressé la semaine dernière au président serbe Slobodan Milosevic, avait fait savoir aux dirigeants serbes que les États-Unis «seraient prêts à recourir à la force militaire, dans le cas d'un conflit au Kosovo suscité par une action serbe».

Tant la Maison blanche que le département d'Etat se sont refusés à commenter l'information du quotidien new-yorkais, mais un porte-parole du département d'Etat, Joe Snyder, a souligné que les États-Unis étaient «profondément préoccupés par la situation au Kosovo».

Pour sa part, le président de la Croatie, Franjo Tudjman, s'est déclaré inquiet de l'aide qu'apportent, selon lui, «des extrémistes russes» à la Serbie, lors d'une conférence de presse à Genève. Il a déclaré que des généraux russes étaient apparus à la télévision serbe il y a quelques jours et que de nombreux volontaires, non seulement de Russie mais d'autres pays comme la Roumanie, avaient «rejoint» les forces serbes.

Les généraux vus à la télévision étaient «probablement des généraux en retraite» et les volontaires à la guerre sont sans doute aussi attirés par une solde attractive, a noté le président croate.

«Mais il y a un réel danger que la guerre (en ex-Yougoslavie) déborde et atteigne une dimension indésirable qui mettrait en danger la paix globale», a déclaré le président croate.

M. Tudjman a rappelé que différents pays musulmans s'étaient déclarés prêts de leur côté à aider militairement les musulmans bosniaques.



Une femme âgée transporte des branches qu'elle a coupées dans le cimetière central de Sarajevo dimanche. Ironie de la guerre, c'est dans ce cimetière que seront inhumés plusieurs vieillards de la ville morts à cause du froid intense.

À Sarajevo, les vieillards meurent aussi de froid

Reuter
SARAJEVO

La vague de froid qui frappe actuellement la Bosnie-Herzégovine fait en moyenne deux morts par jour parmi les pensionnaires d'un hospice de Sarajevo.

«C'est juste un avant-goût de ce qui va se passer dans tout Sarajevo», a précisé hier Peter Kessler, porte-parole du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Les premières neiges abondantes ont recouvert dans la matinée la capitale bosniaque assaillie d'un manteau blanc.

Le personnel de cet hospice situé dans le quartier de Nedzarici, près de la ligne de front, a déclaré que huit personnes âgées avaient succombé depuis Noël. Deux autres pensionnaires étaient proches de la fin.

«Ils meurent de froid. On peut le lire sur leur visage deux ou trois jours avant la fin», explique Rada Vokic, employée.

Le doyen des résidents, Huso Sisic, 95 ans, ne dort qu'avec

une seule couverture pour faire face à une température polaire.

«Nous sommes à l'intérieur, il devrait faire plus chaud mais le chauffage ne fonctionne pas et nous avons froid», raconte-t-il.

Les 380 000 habitants assiégés de Sarajevo sont privés d'eau et d'électricité depuis plusieurs semaines et la température est tombée à moins 11, dimanche.

Au cours du week-end, une équipe du HCR a visité l'hospice, situé à deux km seulement du siège de la FORPRONU. Peter Kessler estime que 35 personnes âgées y sont mortes ces dernières semaines.

Selon le personnel, réduit à six membres, 50 des 114 pensionnaires actuels ne peuvent plus marcher et restent nuit et jour dans leur lit sans aucun chauffage.

«Ils ne peuvent se lever et aller aux toilettes et ils font donc tout dans le lit. Nous n'avons pas le temps de les nettoyer ou de les changer. Il n'y a ni vêtement ni médecin pour

eux, juste une infirmière», déclare Ramisa Prasevic, 27 ans.

L'hospice a perdu une certaine de personnes âgées depuis le début de la guerre en Bosnie. Onze ont été tuées par des tirs isolés ou par des obus et cinq souffrent de blessures d'obus.

Pour le porte-parole du HCR, il ne sera pas facile de trouver un refuge pour les survivants car Sarajevo abrite déjà environ 100 000 réfugiés. Les Nations unies fournissent des vivres et un peu de fioul à l'hospice, dont sept chambres seulement sont équipées de poêles.

Le commandant adjoint des forces serbes à Nedzarici, le capitaine Miro Petrovic, a déclaré que la protection des pensionnaires incombait à l'ONU.

«L'observe la situation depuis neuf mois. L'ONU n'a pas suffisamment agi. S'ils n'évacuent pas les gens (de l'hospice) dans les prochains jours, j'arrêterai tous les convois venant de la route de l'aéroport», assure-t-il.

Les soldats canadiens à Skopje

d'après PC et AFP
SKOPIE

Un détachement de reconnaissance canadien est arrivé hier en Macédoine, afin d'ouvrir la voie aux Casques bleus canadiens attendus sous peu dans cette république des Balkans.

Le major-général Robert Gaudreau, commandant adjoint des forces des Nations unies dans l'ex-Yougoslavie, a fait savoir que la formation de neuf hommes est arrivée à Skopje, capitale de la Macédoine, pour y inspecter la région et y rencontrer les autorités locales.

Le commandant de la mission de reconnaissance, le lieutenant-colonel Thomas Geburt, rentrera en Croatie d'ici trois jours et procédera au déploiement d'une compagnie de 150 Canadiens en Macédoine.

Ceux-ci font partie d'un bataillon de 1 200 Canadiens postés dans la ville croate de Daruvar, qui devaient initialement être déployés à Banja Luka, en Bosnie-Herzégovine. Mais après des semaines de négociations infructueuses, les Nations unies ont renoncé à s'y rendre.

Quelque 1 200 autres Canadiens se trouvent également à Daruvar, où ils effectuent des patrouilles pour l'ONU.

La compagnie canadienne devrait arriver en Macédoine au début de janvier, a fait savoir le major-général Gaudreau depuis la capitale croate, Zagreb.

Les Canadiens «observeront et feront un rapport» sur la situation à la frontière de la Macédoine et de l'Albanie, en attendant l'arrivée, à la mi-février, d'un bataillon scandinave de 650 membres. Les Canadiens seront alors redéployés ailleurs.

Les troupes des Nations unies ont été invitées en Macédoine par le président Kiro Gligorov, pour le cas où la tension qui se fait sentir dans d'autres parties de l'ex-Yougoslavie se communiquerait à son pays.

Jusqu'à présent, la Macédoine est demeurée paisible, mais on craint qu'elle ne soit entraînée dans le conflit si la violence éclate entre les Serbes et leurs compatriotes d'origine albanaise au Kosovo voisin, qui fait partie de la Serbie.

Entre-temps, le ministre de la Défense, M. Marcel Masse, s'est envolé hier pour Zagreb, pour une visite de deux jours des troupes canadiennes basées à Daruvar. Il en profitera probablement pour discuter du déploiement du bataillon canadien avec le général Satish Nambiar, chef des forces des Nations unies dans l'ex-Yougoslavie.



AFP Infographie - Francis Nallier

La crainte d'une guerre en Serbie fait fuir les cerveaux

De 17 à 20 p. cent des scientifiques ont quitté le pays, selon le gouvernement

Agence France-Presse
BELGRADE

Environ un millier de chercheurs, soit près d'un cinquième des scientifiques, ont quitté la Serbie cette année par crainte de voir le conflit en Bosnie-Herzégovine s'étendre à cette république, et la fuite des cerveaux devrait encore s'accroître en 1993.

Le ministre yougoslave des Sciences et Technologies, Vlastimir Matejic, a récemment indiqué que ce chiffre représentait entre 17 et 20 p. cent des scientifiques serbes. La «fuite de cerveaux» n'est pas un phénomène nouveau, mais cette année il a atteint «le seuil de l'acceptable», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

Selon une estimation publiée hier par le quotidien belgradoise Borba, entre 100 000 et 150 000 personnes suivent ou ayant déjà achevé des études supérieures ont quitté la Serbie dans le courant de l'année par peur d'un conflit et pour échapper à une éventuelle mobilisation générale.

La fuite des cerveaux devrait s'accroître l'an prochain, 2000 scientifiques pourraient quitter la Serbie et causer au pays une perte estimée à 140 millions, le coût de la formation de chaque universitaire étant évalué à 70 000 \$, selon M. Matejic.

Dans les années 60-70, la première grande vague d'émigration avait touché essentiellement des manœuvres. A la fin des années 80, ce sont des cadres de haut niveau qui avaient pris la route de l'exil sous prétexte de vouloir enrichir leurs connaissances notamment aux États-Unis, au Canada, en Australie ou en Allemagne.

Aujourd'hui cette raison est citée en troisième position, la première étant la peur de mourir dans un conflit, la seconde la crainte de vivre dans des conditions difficiles.

L'entrée en force de l'extrême-droite ultra-nationaliste du sociologue Vojislav Seselj au parlement de Serbie et de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) à l'issue des élections du 20 décembre, ne manquera pas de renforcer l'inquiétude des intellectuels.

La Yougoslavie va terminer l'année avec un taux d'inflation dépassant 20 000 p. cent, selon les

économistes. Elle comptera trois millions de chômeurs (pour 10,5 millions d'habitants) et sa production industrielle sera de moitié inférieure à celle de 1991, revenant au niveau de 1975.

La politique belliciste du régime de Slobodan Milosevic, tenu par la communauté internationale pour être le principal responsable de la guerre en Croatie puis en Bosnie-Herzégovine, semble déplaire surtout à l'élite intellectuelle.

Selon Borba, 5 200 convocations de mobilisation adressées à des chercheurs, ingénieurs et médecins sont restées sans réponse.

Le nombre d'étudiants et de professeurs a déjà considérablement baissé dans les facultés et les instituts de Belgrade.

Le portrait de l'émigrant serbe d'aujourd'hui figure une personne âgée entre 20 et 25 ans, généralement un diplômé universi-

taire ou un doctorat en poche, souhaitant «fuir ce pays de la peur».

La Nouvelle-Zélande répond le plus à son attente, selon Borba. Toutefois, les files d'attente s'allongent de jour en jour devant les ambassades d'Allemagne, du Canada, des États-Unis et même d'Albanie à Belgrade. La première reçoit quelque 300 demandes de visas par jour. La dernière, aussi surprenant cela soit-il, des dizaines. La rumeur s'est répandue parmi les candidats à l'exil que l'on obtient plus facilement en Albanie le feu vert pour l'Occident.

La plupart des Yougoslaves arrivés à l'étranger avec un visa touristique restent au bout de trois mois sans papiers et survivent tant bien que mal grâce à des petits emplois au noir. Ainsi, les pays d'accueil d'Europe et d'Amérique ont-ils le plus grand nombre de maçons, peintres en bâtiment et préposés au vestiaire dotés d'un diplôme universitaire.

Le Monde

Autres informations

B3

Écrire ici, aujourd'hui, le catéchisme de demain

Rien de plus trompeur que des mots ayant changé de sens avec les années. Surtout lorsqu'ils font référence à des réalités lointaines. Dans le temps ou dans l'ordre des préoccupations. Leur réapparition subite dans les grands titres de l'actualité risque même de provoquer une immense confusion. C'est le cas avec le nouveau *Catéchisme de l'Église catholique* publié récemment.



Il était inévitable que l'événement fasse la nouvelle. Ne serait-ce qu'en raison de son caractère exceptionnel, la dernière initiative du genre remontant à 1566. Ce n'est pourtant pas cette dimension historique qui a retenu l'attention. On y a plutôt vu un baromètre pour juger de l'évolution de l'Église depuis quatre siècles. D'où la curiosité générale pour cette présumée mise à jour d'un catalogue officiel des péchés. C'était la plus mauvaise façon d'aborder ce document qui a peu à voir avec le petit catéchisme de notre enfance.

Pour la plupart des gens de plus de 30 ans, la simple mention de ce titre fait remonter à la surface toute une gamme de souvenirs. Attendants ou amers. Au même titre que les tables de multiplication ou les verbes irréguliers. Une interminable liste de questions et réponses anonymes en classe et apprises par cœur en vue de la visite de monsieur le curé! Mais ceux

qui ne chercheront dans cet ouvrage que la version moderne du vieux code moral des catholiques seront déçus et déçus.

D'abord par l'ampleur de l'exposé doctrinal dans lequel les règles d'interprétation des « commandements de Dieu » n'occupent qu'une centaine de pages sur plus de 600. Ensuite par l'égale importance que les auteurs semblent accorder à tous les péchés. Ainsi un catholique distrait, uniquement soucieux de ce qui est prescrit ou interdit pour assurer son salut, aura la troublante impression que la messe dominicale est traitée sur le même pied que le devoir de charité envers son prochain. Ce qui n'est évidemment pas le cas à la lumière de l'ensemble du texte. La pratique religieuse y est en effet analysée dans la perspective globale d'une relation à développer entre la créature et son Créateur. Et non dans un cadre d'obligations et d'interdictions.

La déception sera profonde aussi pour ceux qui espéraient y trouver le reflet des courants novateurs qui, depuis Jean XXIII, remettent en question certaines orientations traditionnelles de l'Église. Par exemple, sur la théologie de la libération. Ou sur l'apparent monopole de la Vérité révélée entre les mains du pape et de la Curie romaine. Sans parler de la confusion entretenue depuis des siècles entre l'essence même du message évangélique et les interprétations successives qu'en ont donné les différents pontifes. Au point de confondre aujourd'hui la Révélation proprement dite avec la tradition de l'Église et le Magistère.

Bien des catholiques resteront donc sur leur faim devant ce document. Mais il n'y a pas lieu de s'en étonner. D'abord parce que ce n'est pas à eux qu'il est destiné mais à la hiérarchie. Et surtout qu'ils en attendaient ce qu'il ne pouvait pas leur donner. Un tel catéchisme, dit majeur, n'est en effet rien d'autre qu'un portrait complet de la doctrine fondamentale professée aujourd'hui par l'Église universelle. Sans égard aux forces en gestation en son sein qui la feront graduellement évoluer. C'est aux Églises locales que revient le travail d'acculturation. En clair, le pouvoir et la responsabilité de traduire, d'adapter et de nuancer cet enseignement officiel en fonction de sa réalité particulière. Tout en restant en communion, sur le fond, avec l'ensemble de la communauté des croyants réunis autour du pape.

C'est sur ce difficile équilibre entre une nécessaire autorité unificatrice et la non moins nécessaire liberté des communautés locales que se fonde la vitalité de l'Église. Pour des raisons évidentes, on ne saurait s'attendre à ce que la dynamique du changement vienne de Rome. Au contraire. Surtout si elle doit refléter l'influence croissante des laïcs dans l'évolution d'une Église qui leur appartient au moins autant qu'au clergé. Cette Église a venir, c'est au niveau local, dans chacun des diocèses, qu'elle prend forme et prépare sa survie. Et c'est là que peut s'écrire déjà le catéchisme de demain.

Pierre GRAVEL

Un premier dimanche

Dimanche, les magasins ouvraient leurs portes pour la première fois en vertu de la nouvelle loi. Cette première expérience a suscité des réactions variées, enthousiasme des consommateurs, irritation des commerçants qui n'y ont pas trouvé leur compte, satisfaction de ceux qui ont fait de bonnes affaires.



Ces réactions ne nous apprennent pas grand chose. Elles ne font que reprendre les points de vue qui se sont affrontés dans le débat sur l'ouverture du dimanche. Cela n'a rien d'étonnant. Il est bien trop tôt pour tirer un quelconque bilan de cette expérience d'une seule journée, de surcroît le dimanche le plus atypique de l'année.

C'est sans doute en raison du vide d'information du temps des Fêtes que les médias ont manifesté tant d'empressement à analyser un phénomène à peine amorcé.

Les réactions des commerçants, qui reflètent leurs expériences commerciales heureuses ou malheureuses, préfigurent toutefois un processus qui s'accélérera durant les mois qui viennent à mesure que la poussière retombera.

On a en effet tendance à oublier que la nouvelle loi québécoise ne force absolument personne à ouvrir le dimanche. Elle permet de le faire. La nuance est de taille. Ce n'est pas une réglementation bureaucratique mais une mesure qui permet aux forces du marché de s'exprimer. Et parce que le marché est souple, il s'ajustera aux besoins. Pour beaucoup de commerces, le choix intelligent sera de rester fermés, comme avant.

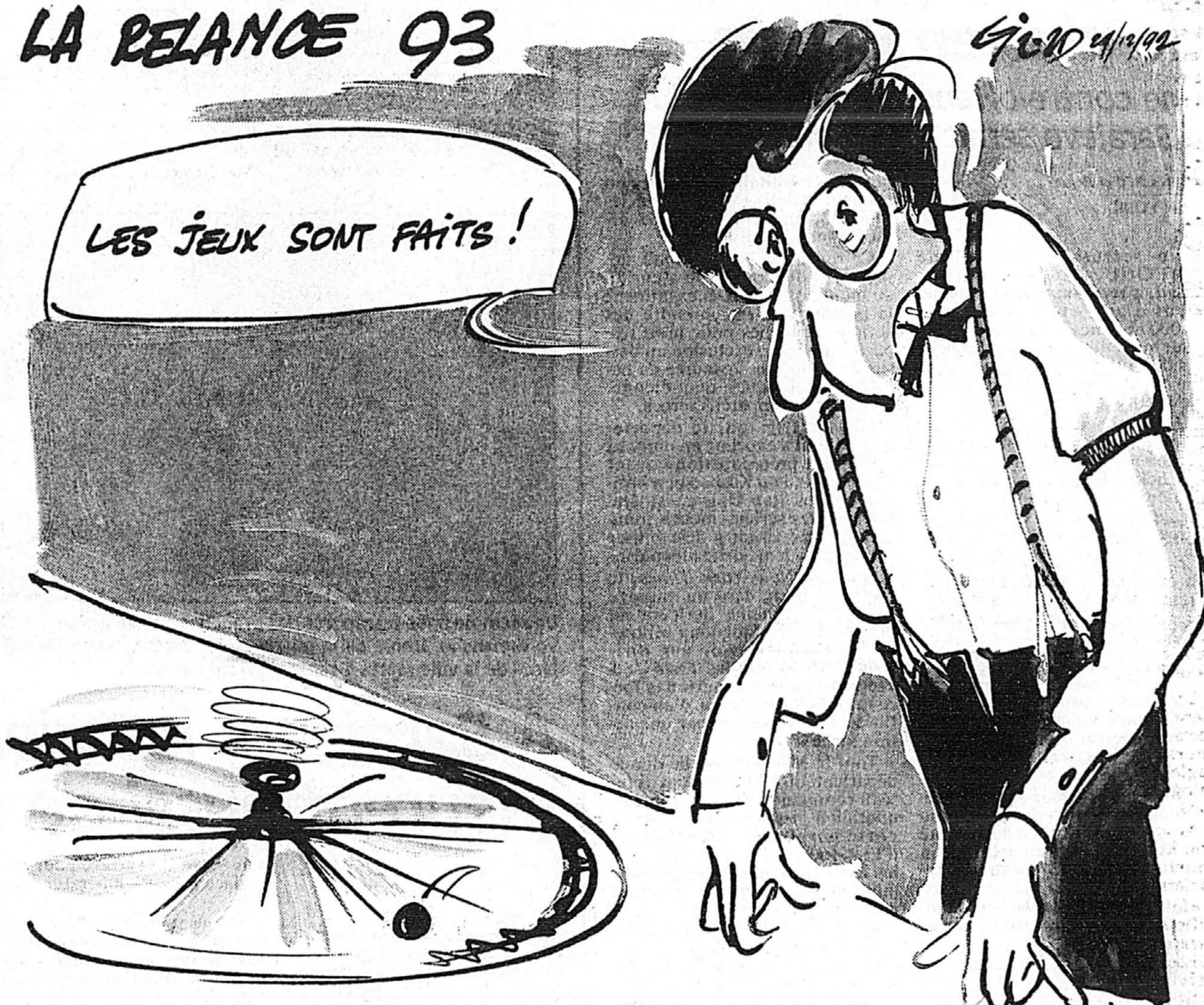
Eventuellement, certaines artères commerciales seront fébriles le dimanche, d'autres seront inactives, les magasins ouvriront leurs portes dans certains villages et pas dans d'autres, certaines sortes de commerces n'ouvriront pas.

Cela signifie, qu'en fonction des succès et des échecs de chacun, les commerçants s'ajusteront et choisiront au bout d'un certain temps de fermer ou d'ouvrir le dimanche.

C'est exactement ce qui s'est produit avec les restaurants ou avec les stations-service, où une multitude de formules et d'horaires se côtoient sans que l'on en ait fait un débat de société.

Alain DUBUC

LA RELANCE 93



DRÔITS RESERVÉS

La boîte aux lettres

Des enfants, des parents et des familles avant tout

CAROLE DELISLE

L'auteure de cet article est la fille de Françoise et de Michel Delisle, la sœur de Martine et de Michel et la tante de Sophie et de Fannie. Elle est membre de la Corporation des travailleurs et travailleuses sociaux du Québec depuis 1987. Elle a travaillé auprès de personnes âgées au Centre d'accueil François Seguenot durant plus de 4 ans et elle est actuellement à l'emploi du C.S.S.L.L. à la protection de la jeunesse depuis près de 6 ans. Elle a assumé des fonctions d'évaluation d'enfants abusés ou négligés durant 5 ans et vient d'obtenir un poste à la prise en charge. Équipe abus physiques et négligence à Repentigny.

Depuis plus d'un an et demi, votre quotidien publie une série d'articles intitulée « Des crimes et des hommes ». Mon père ayant été le « malheureux acteur principal » de votre chronique du 10 mars 1991, ma famille a alors vivement réagi, oscillant entre une gamme d'émotions diverses.

Comment faire autrement, quand on songe que, durant toutes ces années, nous avions soigneusement réussi à tenir mes frères et sœur à l'écart des incidents que vous relatez.

Mon père, quant à lui, semble avoir souffert du cauchemar que vous faisiez revivre à sa famille et surtout à sa femme qui l'a aimé et soutenu durant toutes ces années. De plus, il avait déjà payé très cher pour des actes qu'il avait commis entre 24 et 28 ans.

Pour ma part, à plusieurs reprises dans ma vie, des personnes qui me sont chères ont fait les manchettes des journaux. Certaines pour des actes jugés répréhensibles et d'autres pour des actes jugés remarquables.

Comme, avec du recul, tout devient relatif, je constate aujourd'hui que la constance de mon affection et ma loyauté indéfectible envers ces personnes ont été, en quelque sorte, ma marque de commerce.

Les journalistes traitent, malheureusement, rarement de l'aspect humain rattaché aux personnes dont ils font mention. On pourrait me rétorquer que ce n'est pas leur métier, mais ne pourrait-on davantage tenir compte des sentiments et des émotions qu'une série d'articles comme « Des crimes et des hommes » peut susciter chez les membres des familles dont l'histoire est ainsi étalée.

En tant que travailleuse sociale au

C.P.E.J. Lanaudière, je ne peux qu'être d'accord qu'il faille faire la lumière sur certains actes inacceptables afin d'y apporter les correctifs nécessaires au développement d'une société plus structurée, saine et harmonieuse. En ce sens, je réprovoque la loi du silence dans toute relation, couple, famille, organisme ou société dysfonctionnelle.

Toutefois, je vous demande en quoi votre chronique « Des crimes et des hommes » apporte des faits nouveaux susceptibles de favoriser l'évolution d'une société plus juste et plus équitable.

Au contraire, les articles publiés dans votre chronique vont carrément à l'en-

contre de ce qui est prôné actuellement dans notre société: réfréner la violence. Vous faites pratiquement de gens qui ont été vus comme des « criminels », il y a plusieurs années, des héros. En quoi cette attitude est-elle de nature à favoriser une prise de conscience collective et une réprobation générale face à la violence? Également, en quoi cette attitude est-elle de nature à favoriser des répercussions positives au courageux geste de Virginie Larivière?

Vous l'aurez peut-être deviné, je suis l'aînée de la famille dont vous avez ressuscité l'histoire le 10 mars 1991. Une histoire qui datait de 31 ans, nous laissant à tous un arrière-goût amer, un

sentiment d'impuissance et de colère, de révolte, même à l'idée que les filles de ma sœur et de mon frère auraient pu être elles aussi d'innocentes victimes, comme ce fut mon cas à l'époque. Vous aviez fait intrusion dans ma famille. Lors de l'incarcération de mon père, j'avais 7 ans, je savais lire, mes amies ainsi que leurs parents aussi. Quoi qu'en dise votre article, je n'ai jamais quitté Montréal à bord d'une rutilante Cadillac Eldorado, j'étais tout simplement pensionnaire dans un couvent montréalais.

Ma mémoire a délibérément banni certaines images trop pénibles et certains articles trop explicites. Les séquelles n'en sont pas moins toujours vivantes et surgissent sans crier gare lorsque des situations les provoquent; votre article en est un exemple.

Ma fonction m'amène aujourd'hui à travailler quotidiennement avec des parents qui ont souvent vécu des enfances très difficiles. Plusieurs d'entre eux prendront un temps infini à résorber les traumatismes qu'ils ont vécus. Ne pourriez-vous prendre davantage en considération cet aspect lorsque, « pour raconter des histoires », vous n'hésitez pas à troubler l'intimité de certaines de ces familles.

Pourquoi ai-je tant tardé à vous faire part de ces quelques commentaires? Peut-être me fallait-il, dans cette périlleuse reconquête de mon identité, d'abord ressentir pleinement les émotions que votre article a suscitées.

Pourquoi me suis-je enfin décidée? Sans doute, parce que l'intégrité des personnes représente une valeur fondamentale à mes yeux. Et, en ce sens, la femme de 40 ans que je suis souhaite qu'on lui raconte davantage d'histoires qui parlent de courage, de respect et d'amour.

Philosophie et humour de la mort

DORIS LUSSIER

Vous allez me dire: « Il n'y a rien de drôle là-dedans » et vous avez raison. Mais surgissent quelquefois dans la vie des situations qui, elles, sont comiques. Après tout la mort, ça fait partie de la vie; et la sagesse, c'est de la prendre comme elle vient, c'est-à-dire avec philosophie.

Parlant de philosophie justement, j'ai eu l'occasion, il y a un mois environ, de participer à un colloque à l'Université de Montréal. Il y était question de l'existence de Dieu, dont tous ne sont pas aussi certains que nous, semble-t-il. Ce qui fait qu'il y avait là une faune idéologique aux couleurs très variées, allant des athées aux croyants en passant par les agnostiques de toutes farines. Bref, des gens dont le sérieux ne pou-

vait être mis en doute. Or le titre de ma communication devant cet aréopage de grands esprits, c'était « L'humour et la vérité ». Au départ c'était plutôt suspect, mais à l'arrivée ce fut sympa. Je vous ferai part plus tard du contenu de mes propos, ne serait-ce que pour parfaire votre culture théologique...

Ce qui me chatouille pour le moment, c'est le désir de vous narrer un fait et un dialogue imprévus. À la pause qui coupait la soirée en deux (pour reposer le monde un peu, car, comme disait un jour Vigneault, pour présenter l'intermission d'un de ses spectacles: « la tête ne peut pas en prendre plus que les fesses peuvent en endurer! »), un jeune étudiant en théologie s'approche d'un professeur qui était là et dont le renom de philosophie s'étendait partout dans le monde. C'était un très grand philosophe,

mais il était obsédé par l'idée de la mort. Le problème des fins dernières de l'homme revenait constamment dans son œuvre et son enseignement comme une espèce de hantise. Il voyait de la mort partout.

Alors le jeune étudiant s'approche du maître et, plein d'une timide révérence, lui demande: « Dites-moi, maître, vous qui êtes un si grand philosophe et qui connaissez sans doute tous les grands noms de la pensée humaine, quel est dans toute l'Histoire l'homme qui a le plus influencé votre état d'âme? » Le jeune homme s'attendait à recevoir comme réponse, je ne sais pas, moi... Aristote, Saint Thomas d'Aquin, Teilhard de Chardin, Doris Lussier, les plus grands, quoi... Eh! bien, savez-vous ce que le maître lui a répondu?

— « C'est Urgel Bourgie!... »



Le secrétaire d'État américain, Lawrence Eagleburger (à gauche), a été accueilli à Genève par son collègue russe Andrei Kozirev. Les deux hommes étaient optimistes, hier, quant aux chances de conclure une entente dès aujourd'hui.

PHOTO REUTER

START II: entente possible aujourd'hui

Reuter
GENÈVE

Le secrétaire d'État américain, Lawrence Eagleburger, a fait état, hier soir, de progrès dans ses discussions à Genève avec le ministre russe des Affaires étrangères, Andrei Kozirev, sur «Nous progressons», a-t-il déclaré lors d'un dîner offert au chef de la diplomatie russe, à l'issue de la première journée de discussions dans la ville suisse.

«Pré de dire si un accord pouvait être conclu dès aujourd'hui, le responsable américain a répondu: «Je ne peux pas vous répondre. Nous ne dirons plus rien jusqu'à ce que tout soit terminé. Nous ferons de notre mieux.»

Le porte-parole du département d'État, Richard Boucher, a déclaré que les négociations se poursuivraient aujourd'hui. M. Eagleburger entend rentrer à Washington ce soir, avec ou sans accord.

Au début des discussions, Andrei Kozirev avait fait part de son optimisme sur l'issue des pourparlers.

«Je suis prêt à parier une bouteille de whisky que nous allons faire en sorte que nos présidents puissent prendre une décision positive après nos entretiens», avait-il dit.

De son côté, Lawrence Eagleburger avait reconnu que les deux parties faisaient preuve de souplesse et avait estimé à «plus de 50 p. cent» les chances de s'entendre sur un nouvel accord START réduisant des deux tiers les têtes nucléaires des deux grandes puissances.

Il a souligné qu'il s'agissait sans doute de la dernière chance de conclure cet accord START II avant le 20 janvier, jour de l'entrée en fonctions du président élu Bill Clinton. Il s'est dit prêt à la saisir.

Le premier accord START,

conclu l'an dernier, réduisait de 50 p. cent environ les arsenaux nucléaires stratégiques des deux Grands. Le projet de START II va beaucoup plus loin. Il prévoit l'abolition de toute une classe d'armes, les missiles à têtes multiples basés à terre, et une réduction des deux tiers des autres armes stratégiques des deux pays.

Si les négociations de Genève sont couronnées de succès, les présidents George Bush et Boris Eltsine se rencontreront la semaine prochaine pour signer le traité dans la station balnéaire de Sochi, sur les côtes de la mer Noire.

Trois obstacles se dressent encore sur la voie d'un accord:

• Combien les Russes devront-ils détruire de silos abritant actuellement 154 missiles géants SS-18, et combien pourront-ils en garder?

En vertu du projet de traité, la Russie doit détruire tous les SS-18 mais elle a exprimé le souhait de conserver leurs silos pour abriter ses missiles mobiles SS-25 afin de les rendre moins vulnérables à une attaque.

Jusqu'à récemment, les États-Unis avaient insisté sur une destruction totale des silos, mais Lawrence Eagleburger a laissé entendre que Washington serait prêt à laisser la Russie en garder, sans que l'on sache combien.

• Combien de ses 170 missiles mobiles SS-19 à six têtes la Russie pourra-t-elle reconverter en missiles à têtes simples pour se conformer au traité? Là encore, le secrétaire d'État a indiqué que Washington, qui exigeait leur élimination complète, avait assoupli sa position.

• Quel sera le sort des bombardiers américains B-1 et B-2?

Les B-1 doivent être désarmés mais Washington veut conserver la faculté de les réarmer au fur et à mesure qu'il abandonnera ses B-2. La Russie estime que tous les B-1 doivent tomber sous le coup des dispositions du traité.

de la mosquée détruite d'Ayodhya, tandis qu'à New Delhi, des manifestants extrémistes hindous se sont heurtés avec la police, qui a arrêté 2000 d'entre eux. Le parti extrémiste hindou BJP (Bharatiya Janata Party) a estimé que l'acquisition du site par le gouvernement, qui y construirait un temple et une mosquée, «ne résoudra pas le différend», et «compliquera encore» les choses.

UKRAINE Arrêtés pour corruption

Le vice-ministre ukrainien du commerce extérieur, Leonid Stechenko, et deux de ses adjoints ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir touché des pots-de-vin en échange de licences d'exportations de pétrole ou d'autres marchandises «stratégiques». La commission d'enquête mise en place par le gouvernement pour traquer la corruption dans les organes d'État a découvert que le ministre du Commerce extérieur a délivré 13 licences d'exportation de produits pétroliers après que le gouvernement eut interdit de telles exportations en septembre. L'Ukraine manque cruellement de pétrole, qu'elle doit acheter à la Russie à des prix toujours plus élevés.

L'Irak promet de venger la destruction d'un de ses appareils par les Américains

d'après Reuter et AFP
BAGDAD

Bagdad a promis, hier, de venger la destruction d'un de ses appareils, la veille, par la chasse américaine dans la zone d'exclusion délimitée par l'ONU en août dans le sud de l'Irak.

À Washington, le département américain de la Défense a annoncé que le porte-avions *Kitty Hawk* avait quitté hier les côtes somaliennes.

Le Pentagone n'a pas précisé la destination du *Kitty Hawk* mais, selon la chaîne de télévision CNN, le bâtiment qui transporte 85 appareils se dirige vers le Golfe, où il contribuera à faire respecter les zones d'exclusion aériennes en Irak.

Le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, a estimé dans un communiqué que son pays n'était nullement tenu de reconnaître la zone d'exclusion établie au sud du 32° parallèle afin de protéger les populations chiites.

«L'Irak ne reconnaît pas cette interdiction de survol. Il ne s'agit pas d'une résolution soumise aux Nations unies et à la communauté internationale. C'est une décision américaine, à laquelle la Grande-Bretagne et la France ont pris part. C'est un acte unilatéral

de nature purement politique, qui ne repose sur aucune résolution de l'ONU», a déclaré Tarek Aziz.

Soufflant le chaud et le froid, l'Irak a d'autre part donné son accord de principe à l'escorte et à l'inspection par des gardes de l'ONU des convois d'aide humanitaire destinée aux Kurdes, a déclaré hier un haut responsable des Nations unies.

Les agences des Nations unies ont suspendu leur aide aux Kurdes du nord de l'Irak après l'attaque de plusieurs convois humanitaires ce mois-ci. Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, avait proposé d'envoyer des gardes munis d'armes légères pour inspecter les camions aux points de passage situés entre le territoire irakien et les zones kurdes, et les escorter pendant le trajet.

L'Irak avait accepté le principe des inspections mais s'était refusé à autoriser l'escorte des convois par des gardes, affirmant que cela constituerait une violation des précédents accords conclus avec l'ONU.

Le sous-secrétaire des Nations unies chargé des questions humanitaires, Jan Eliasson, a déclaré que l'Irak avait «accepté le principe d'une escorte par des gardes de l'ONU».

«Mais nous devons encore dis-

cuter des problèmes pratiques», a-t-il ajouté.

Il a dit avoir été informé de cette décision dimanche par l'ambassadeur irakien auprès de l'ONU, Nizar Hamdoun.

Les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France avaient menacé de saisir le Conseil de sécurité de cette question aujourd'hui si une solution n'était pas trouvée avant cette date.

La presse de Bagdad a vivement réagi à la destruction de l'avion, fustigeant «la lâcheté» de George Bush qui, ajoute-t-elle, va quitter la Maison-Blanche pour «la poubelle de l'Histoire».

Pour sa part, l'ambassadeur irakien aux Nations unies a démenti que son gouvernement ait cherché à éprouver la détermination de Washington, comme l'avait estimé dimanche le président américain.

George Bush a sommé le gouvernement irakien de se plier aux sanctions décrétées par l'ONU et a estimé que l'incursion des appareils irakiens dans la zone d'exclusion était une «grave erreur» du président Saddam Hussein.

La Chine a réclamé hier le respect de l'unité de l'Irak et a souhaité que la situation ne dégénère pas de nouveau dans le Golfe après l'incident de dimanche.

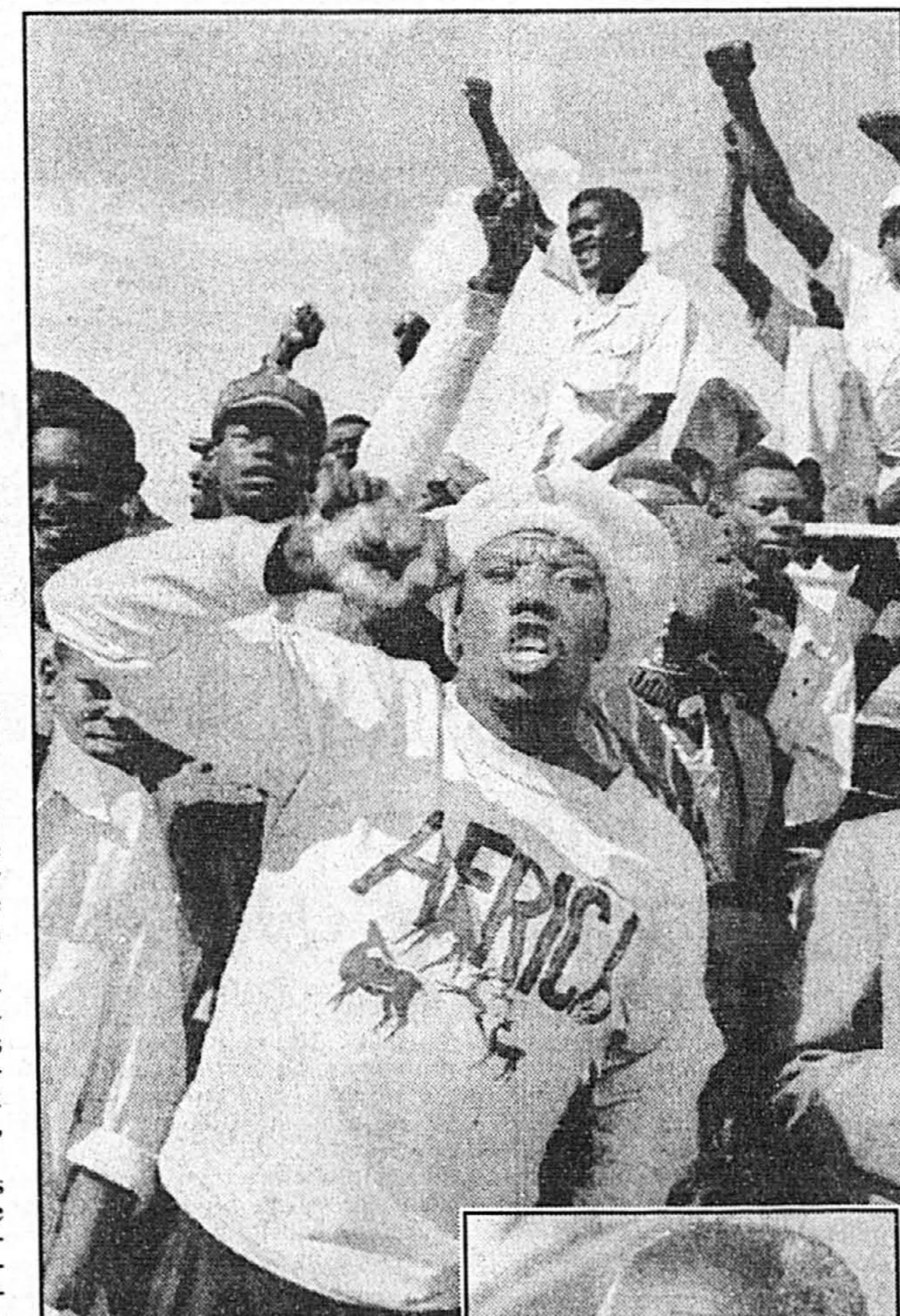
«Le gouvernement chinois ne veut pas voir la situation dans la



AFP infographie - Francis Nallier

région du Golfe subir de nouvelles tensions», a déclaré un porte-parole du ministère des Affaires étrangères cité par l'agence officielle Chine Nouvelle.

«L'unité et l'intégrité territoriale de l'Irak devraient être respectées», a-t-il ajouté sans fournir de précision.



L'opposition a poursuivi avec vigueur sa dénonciation du président kenyan Daniel arap Moi (ci-contre), notamment au cours de rallyes qui ont eu lieu au cours du week-end (ci-haut).

PHOTOS REUTER

L'opposition kényane dénonce par avance le trucage électoral

d'après Reuter et AFP
NAIROBI

Le président Daniel arap Moi, au pouvoir depuis 1978, met son mandat en jeu aujourd'hui à l'occasion d'élections pluralistes dont l'opposition, divisée, dénonce par avance le trucage.

Le chef de l'État kényan affronte une opposition ambitieuse et incisive mais minée par des dissensions internes calquées sur des clivages tribaux.

Un candidat unique à l'élection présidentielle, qui sera doublée d'un scrutin législatif, aurait pu prétendre contester le leadership de Daniel arap Moi, qui règne sans partage sur le pays depuis 14 ans.

Mais ils sont trois à lui disputer le pouvoir: Mwai Kibaki, un ancien vice-président qui s'est éloigné du chef de l'État pour fonder le Parti démocratique, Jaramogi Oginga Odinga, chef du Forum pour la restauration de la démocratie (FORD-Kenya) et opposant de longue date, et Kenneth Matiba, qui a connu la prison pour avoir invité le président à démocratiser son régime.

Ils ne sont unanimes que pour accuser le président sortant de manipulations électorales. Le pouvoir rétorque qu'il s'agit-là d'accusations d'hommes désespérés sachant n'avoir aucune chance de gagner et cherchant à s'attirer la sympathie des observateurs internationaux.

Cinq cents partisans de l'opposition ont été arrêtés et plusieurs autres blessés par la police kényane lors de la dispersion d'une manifestation dimanche à Nakuru (centre), a affirmé hier le FORD-Kenya.

Durant le week-end, au moins sept personnes ont été blessées lors de violences survenues à l'occasion de rassemblements de l'opposition.

Les observateurs du Commonwealth, qui surveilleront le bon

déroulement de ces premières élections pluralistes depuis 26 ans, ont déjà exprimé leurs inquiétudes après les violences électorales qui ont fait une trentaine de morts ce mois-ci.

«Si Moi pense qu'il peut gouverner ce pays sur la base d'élections truquées, il va avoir des problèmes», a prédit un des dirigeants du FORD-Kenya.

Ce genre de prédiction est de nature à inquiéter l'Occident, qui a contraint le président arap Moi à concéder le pluralisme en lui coupant les vivres il y a un an.

Le Kenya, autrefois le modèle des pays africains fraîchement décolonisés, n'est plus aujourd'hui considéré «bien gouverné, responsable et transparent» par les bailleurs de fonds occidentaux.

Le chef de l'État kényan, qui est âgé de 68 ans, a du promettre des réformes économiques et politiques pour tenter de recouvrer une aide cruciale de 40 millions de dollars par mois.

La reprise de l'aide de l'Occident, qui exige notamment la libéralisation des secteurs du thé, du café et de la banque, est suspendue au jugement que porteront l'an prochain le FMI et la Banque Mondiale sur les performances de Nairobi.

Celles-ci ne sont pas brillantes. Le pays ne connaît qu'une pénible croissance de deux p. cent — en baisse de moitié par rapport aux années précédentes — alors que son taux démographique est double.

L'inflation dépasse largement les 20 p. cent officiellement admis et le taux de fréquentation touristique, un des indicateurs clés de l'économie, a chuté de 40 p. cent en raison de l'incertitude qui règne sur le plan politique.

«Ce pays dispose d'énormément d'atouts. Il a les ressources, les gens. Ce qui lui manque, actuellement, c'est une politique économique adéquate», estime un banquier de Nairobi.

Des pêcheurs d'origine vietnamienne exécutés par de présumés Khmers rouges

d'après AFP
PHNOM PENH

Des éléments armés appartenant présumément aux Khmers rouges ont massacré 14 pêcheurs d'origine probablement vietnamienne près du lac Tonle Sap, dans le centre du Cambodge, a annoncé hier le porte-parole de l'ONU, Eric Falt.

Les personnes d'origine vietnamienne sont l'objet d'une campagne de violence depuis plusieurs mois au Cambodge, notamment de la part des Khmers rouges.

Quatorze autres pêcheurs ont été blessés au cours de l'attaque, survenue dans la nuit de dimanche à hier, et six ont été hospitalisés, selon Eric Falt. Le massacre s'est produit dans le village de Kompong Tralach, dans la province de Kompong Chhnang, a noté le porte-parole.

En juillet, huit immigrants vietnamiens, dont un nourrisson, avaient été tués dans un village du sud par des Khmers rouges. Trois pêcheurs vietnamiens avaient également été égorgés la semaine dernière.

D'autre part, plusieurs violations du cessez-le-feu, dont un attentat contre le siège d'un parti politique et une tentative de sabotage



d'une des seules lignes de chemins de fer fonctionnant au Cambodge, ont été rapportées hier par le porte-parole de l'ONU à Phnom Penh.

Dans la province de Battambang (nord-ouest), des gens de l'ONU ont découvert, non loin d'une zone où des coups de feu avaient été entendus, quatre mines anti-personnel po-

sees le long des voies utilisées pour rapatrier les milliers de Cambodgiens des camps situés à la frontière thaïlandaise, a précisé M. Falt.

Ces mines n'ayant pas explosé, le *Sisophon Express* devait finalement arriver comme prévu hier avec 1200 personnes.

Dorénavant, des membres du contingent malaisien de l'ONU basé à Battambang inspecteront les voies régulièrement, a ajouté M. Falt.

Dans la même province, tôt hier, un bureau du FUNCINPEC, parti fidèle au prince Norodom Sihanouk, a été la cible d'une attaque à la roquette qui a tué deux personnes travaillant pour ce parti, a également indiqué M. Falt.

Le FUNCINPEC a fait l'objet de multiples attaques ces dernières semaines dans tout le pays. Les Nations unies ont demandé aux dirigeants du gouvernement de Phnom Penh de faire cesser ces violences que la radio et la télévision ont attribuées aux Khmers rouges.

Dans le district de Bavel, également situé dans la province de Battambang, des milliers de Cambodgiens déplacés en raison des récents combats sont arrivés dans des camps où ils sont pris en charge par l'ONU et la Croix-Rouge.

DÉPÊCHES

PÉROU Voitures piégées

Deux attentats à la voiture piégée commis par les rebelles du Sentier lumineux près des ambassades de Chine et du Japon ont fait environ 25 blessés, hier, à Lima, la capitale du Pérou. Des sources proches de la police avaient auparavant fait état de deux morts dans l'attaque de l'ambassade du Japon, mais les pompiers ont affirmé n'avoir évacué que des blessés. Le véhicule, chargé de 200 kg d'explosifs, était garé à une trentaine de mètres de l'entrée de la mission diplomatique japonaise. Tokyo a apporté son soutien au président péruvien Alberto Fujimori, qui est le fils d'immigrés japonais. Une demi-heure plus tard, une camionnette piégée a explosé derrière l'ambassade de Chine. Ces attentats pourraient être liés au 99^e anniversaire de la naissance de Mao Tsé Toung, le maître à penser des rebelles du Sentier lumineux.

AYODHYA Décision contestée

Hindous et musulmans ont exprimé leur désaccord hier après la décision du gouvernement indien d'acquiescer le site

Ice Cube: sept blessés

Associated Press
SEATTLE

Sept personnes ont été blessées dont quatre par balles dans une bagarre à la fin d'un concert du rappeur Ice Cube au Paramount Theater de Seattle.

L'une des personnes blessées par balle a été admise au centre médical Harborview dans un état grave. La condition des trois autres est satisfaisante.

La bagarre s'est déclarée à l'extérieur de la salle avant de se poursuivre dans la rue. À la fin du concert, des coups de feu ont été tirés par une voiture qui passait et une personne a reçu un coup de couteau. Une cinquantaine de personnes ont été interpellées.

Le fils de Hoffa ne retrouve pas son père dans le film

Le fils unique de l'ancien chef des Teamsters affirme que si la performance donnée par Jack Nicholson de Jimmy Hoffa est assez convaincante, le film lui-même ne donne pas de son père l'image qu'il aurait souhaitée.

Le film de 40 millions, produit par la 20th Century Fox et réalisé par Danny DeVito d'après un scénario de David Mamet, décrit la carrière de Hoffa, qui, de simple organisateur du syndicat, en devint finalement le président.

Il examine aussi les liens que Hoffa aurait entretenus avec le crime organisé et qui, selon certains, auraient causé sa disparition, en juillet 1975.

« Mon père était un homme brillant et charismatique, et je n'ai pas retrouvé cela dans le film », a déclaré James Hoffa, un avocat en droit du travail de 51 ans qui pratique à Détroit.

Musique

L'OSM dans une semaine



CLAUDE GINGRAS

Quelques jours encore de « temps des Fêtes » et la saison des concerts reprendra. Le premier organisme à se manifester en 1993 sera l'Orchestre Symphonique de Montréal, mardi et mercredi prochains, les 5 et 6, 20 h, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

Ce cinquième programme de la série « Gala », dont chaque concert double est consacré cette saison à un compositeur, comprendra trois œuvres de Schumann: l'*Ouverture*, *Scherzo* et *Finale*, op. 52, rarement entendu, la troisième Symphonie, dite *Rhenane*, et le célèbre Concerto pour piano.

Ce concert marquera deux débuts à l'OSM: ceux du chef Daniele Gatti et ceux de la pianiste Maria Tipo, tous deux italiens.

LE « MET » A LA RADIO

La *Bohème*, de Puccini, est l'opéra à l'affiche de la radiodiffusion en direct du Metropolitan de New York samedi, 13 h 30, à CBF-FM. Leona Mitchell et Richard Leech chanteront les deux rôles principaux, Mimi et Rodolfo. Dans le rôle secondaire de Musetta, on entendra Diana Soviero, bien connue à Montréal. Au pupitre: John Fiore. Le soprano Colette Boky et le pianiste Michel Dussault participeront aux entractes montréalais.

A AJOUTER: MAGALOFF

Mon article sur les événements musicaux de l'année, paru dimanche, comportait une liste aussi complète que possible des musiciens décédés au cours des douze derniers mois. Il faut y ajouter celui de Nikita Magaloff, pianiste d'origine russe décédé en fin de semaine à 80 ans.

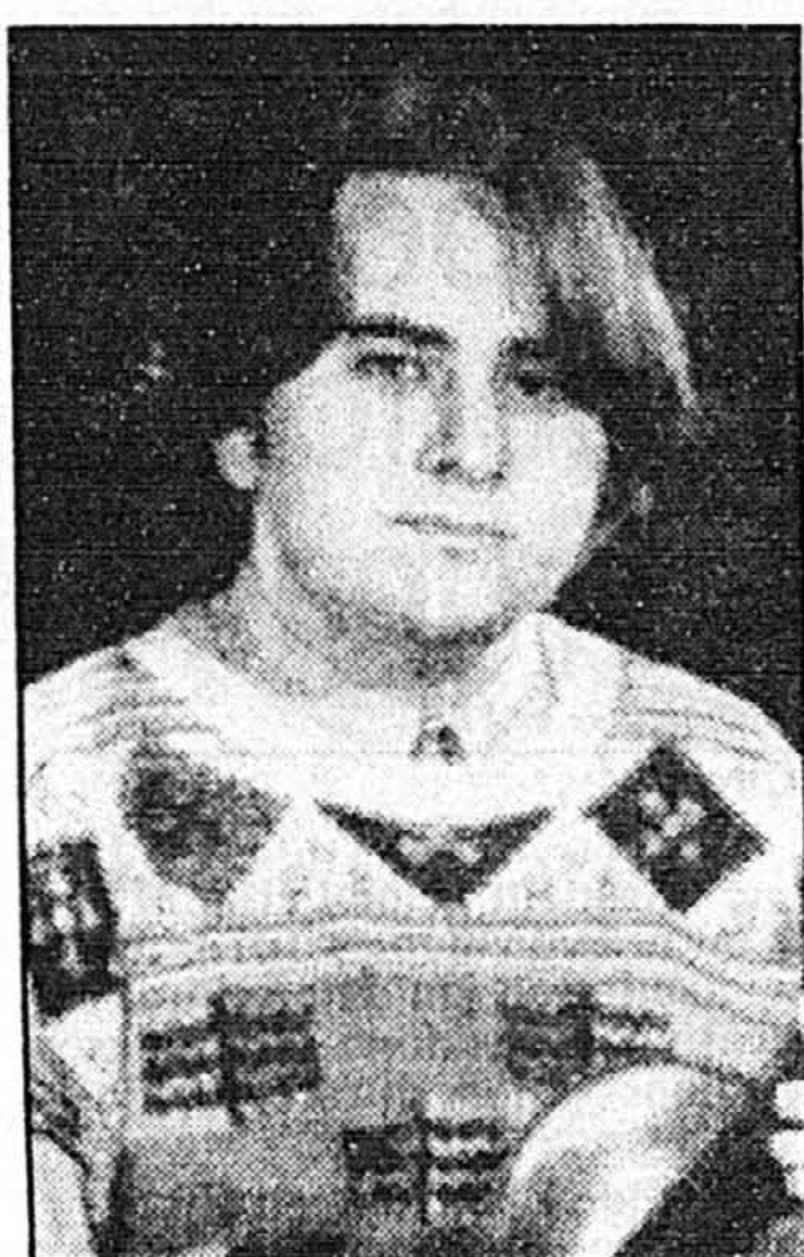
Nikita Magaloff était né en 1912 à Saint-Petersbourg. La future Leningrad portait alors le nom qu'elle a repris récemment. Son père était un prince de la cour du tsar Nicolas II et, bien sûr, la famille avait dû fuir la Russie à la Révolution de 1917.

M. Magaloff était venu trois fois à Montréal. Il avait joué le Concerto de Schumann avec Charles Munch et l'OSM en 1947 et avait donné un récital au Ladies' Morning Musical Club en 1955. Il n'était revenu que trente ans plus tard: les 22 et 23 octobre 1985, avec Dutoit et l'OSM, il avait joué le cinquième Concerto de Prokofiev, œuvre qu'il avait travaillée avec le compositeur.

Le pianiste avait épousé la fille du célèbre violoniste Joseph Szigeti, qui accompagnait son mari à Montréal en 1985. Nikita Magaloff fit beaucoup de disques, notamment une intégrale Chopin, chez Philips.

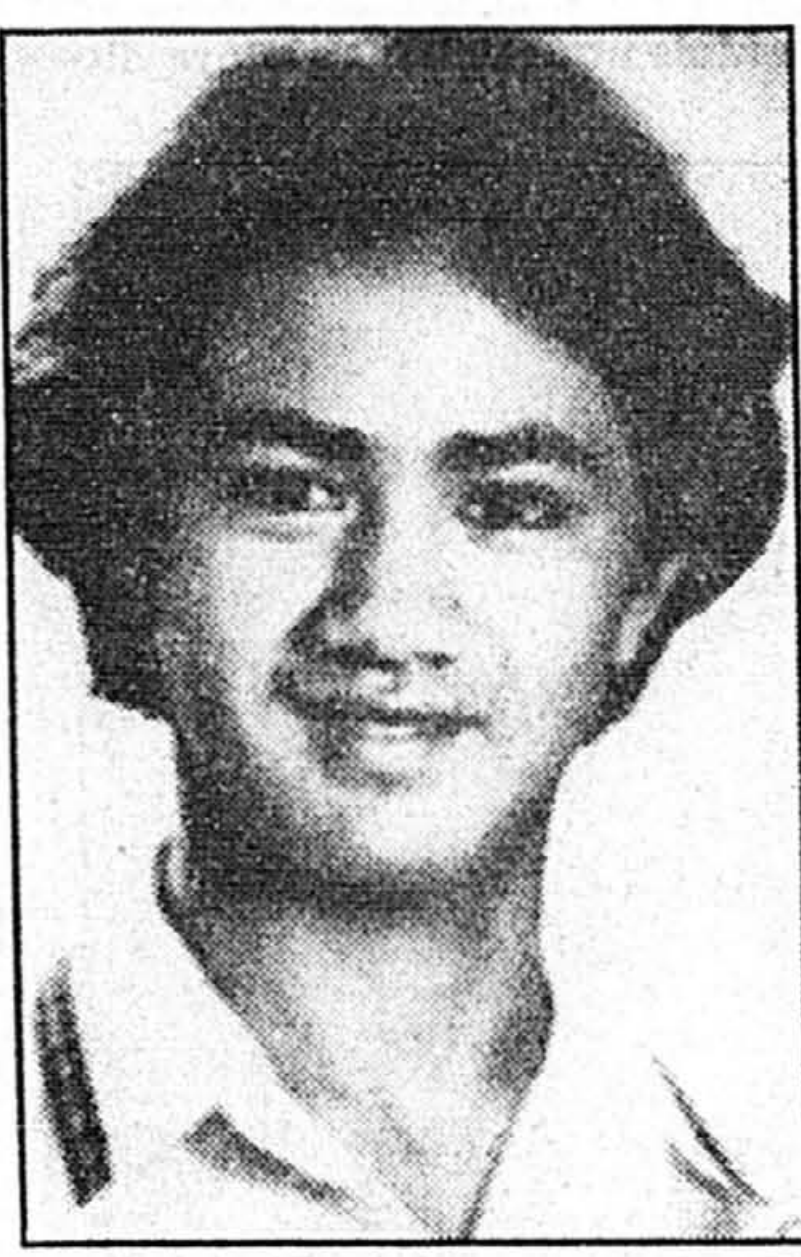
VIOLON ET PIANO A L'UDM

La Faculté de Musique de l'Université de Montréal annonce la création d'une classe spécialisée dans le répertoire pour violon et piano. Le violoniste Jean-François Rivest et le pianiste Claude Savard sont les responsables de cette nouvelle classe pour élèves de 6 à 17 ans, qui ouvrira le 16 janvier, pour une session hiver-printemps de 21 semaines. Renseignements à 343-6479.



Bram Goldstein

Violoniste



Antoine-J. Lefebvre

Violoniste



Jean Catudal

Pianiste

Deux jeunes violonistes au Noël des Musici: des défauts, mais surtout des qualités

CLAUDE GINGRAS

Le traditionnel « concert de Noël » des Musici, réunissant les gagnants du Concours pour Jeunes Solistes organisé par notre principal orchestre de chambre, était donné trois fois: dimanche en après-midi et en soirée ainsi qu'hier soir. Et il avait lieu, bien sûr, à la nouvelle salle Pierre-Mercure de l'UQAM où les Musici se produisent maintenant.

Le programme devait comporter chaque fois un certain nombre des mêmes œuvres pour l'orchestre seul. Quant à la partie réservée aux solistes, elle devait varier à chaque séance. Je ne saurais dire quelle fut la composition du programme de dimanche soir et de celui d'hier soir puisque dimanche après-midi, soit la séance à laquelle j'avais choisi d'assister, le programme différait déjà de celui qu'on avait annoncé dans le communiqué (lequel comportait du reste une contradiction) et qu'au moment du concert, on apportait encore des changements au programme imprimé. Ainsi, on élimina le charmant *Concerto de Noël* de Corelli, qu'on aurait dû maintenir, au contraire, de préférence à cette interminable « sélection viennoise » de fin de concert.

Fort heureusement, le programme de dimanche après-midi nous permettait d'entendre les trois lauréats du concours. Le gagnant du premier prix (2000\$) est Bram Goldstein, violoniste de 15 ans. Quant au deuxième prix (800\$), il a été partagé entre Jean Catudal, pianiste de 13 ans, et Antoine J. Lefebvre, violoniste de 14 ans.

Les deux violonistes avaient choisi des pièces mettant d'abord en valeur leur virtuosité. Plus musicien — dans son choix, en tout cas —, le pianiste proposait un Mozart, et rien de moins que le dernier mouvement du Concerto K. 466.

Virtuose, les deux violonistes le sont assurément. Bram Goldstein est un gros garçon à qui on donnerait volontiers 30 ans. Très à son affaire, les deux pieds rivés au plancher, il joue sans manières et manie l'archet avec, tout simplement, la technique et le style qu'on lui a appris. L'articulation et la sonorité sont celles d'un vrai violoniste, avec, même, certains « trucs » de professionnels. Au grave, il a cependant tendance à jouer un peu bas et à grossir le son. À la rigueur, cette couleur d'alto et ce *schmalz* caractéristique de l'école juive de violon conviennent au pot-pourri assez trivial de Wieniawski sur des airs de *Faust*. Mais je ne voudrais pour rien au monde entendre les Sonates et Partitas de Bach jouées de cette façon-là.

De l'autre violoniste, Antoine J. Lefebvre, qui avait lui aussi choisi Wieniawski (le dernier mouvement du deuxième Concerto), je dirais qu'il appartient au genre *gypsy*. Une tête d'Oriental (malgré le nom), un petit costume de spectacle plutôt que de concert, l'attitude — j'allais dire l'arrogance — d'un garçon très fier et très sûr de lui, le violon

suspendu au menton pendant qu'il ne joue pas. Le regard lancé sur l'auditoire est non équivoque: « Mesdames et messieurs, vous allez maintenant entendre le meilleur violoniste du monde! » L'attaque est en effet d'une sûreté prodigieuse: l'articulation, incisive; la sonorité, pleine, riche et brillante. Mais l'enchantement est vite rompu. Tout d'abord, le style: il est d'une déconcertante vulgarité. Pis encore, les écarts d'intonation ne se comptent plus, à travers, pourtant, un parcours continuellement fébrile et une sonorité qui reste toujours très violonistique.

En résumé: deux jeunes violonistes présentant de grandes qualités et de graves défauts. À cet âge, les défauts ne m'inquiètent pas: les deux débutants s'en corrigeront, et probablement malgré eux. Il restera leurs qualités qui, déjà, sont incontestablement celles de violonistes nés.

Jean Catudal, très appliqué à son piano, a apporté à son Mozart un grand sérieux et un jeu très net, sinon beaucoup de tempérament. Quelques fausses notes sont certainement attribuables à la nervosité. La cadence entendue était celle de Beethoven.

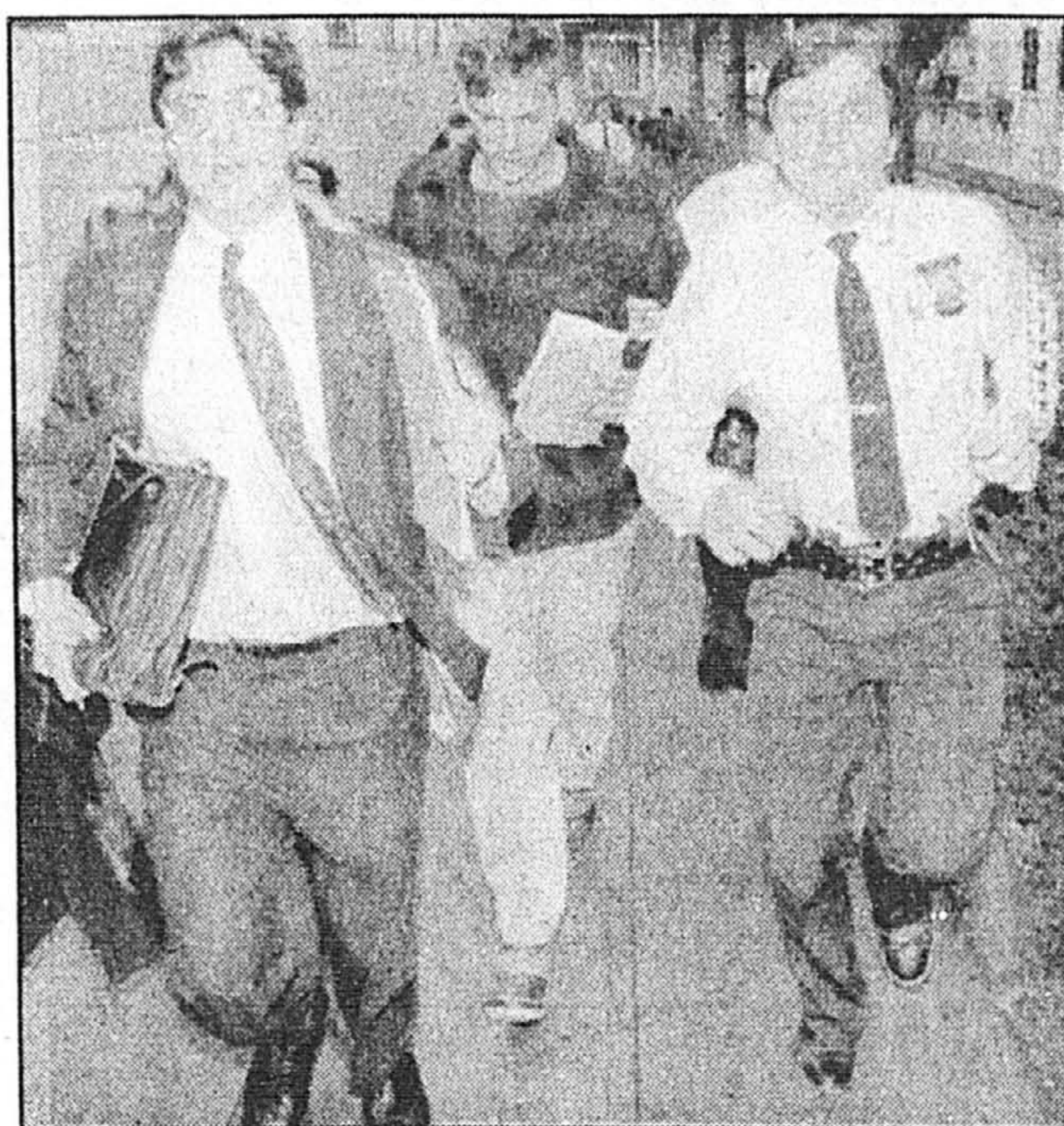
L'accompagnement de Yuli Turovsky et ses Musici, adéquat pour les deux violonistes, fut plutôt pénible dans le Mozart. Par mesure d'économie, sans doute, on avait éliminé les vents et les timbales, ce qui accentuait encore les faiblesses de coordination et d'intonation des 14 cordes.

Suivant la tradition, un arbre de Noël illuminé décorait la scène et l'amusante *Symphonie des jouets* était du programme, assortie de la participation de huit bambins attentifs à leurs crécelles et autres bébelles. (Sur les huit participants, deux noms francophones seulement. Une image du Québec de demain, sans doute...)

La salle n'était qu'à moitié remplie dimanche après-midi. Plusieurs des enfants accompagnés de leurs parents se montrèrent impatients et bruyants. Je les comprends: le programme, encore une fois, était trop long. Une heure, sans entracte, devrait suffire pour ce « concert de Noël ». Sans parler des allocutions qui n'en finissent pas, faites du reste par des adultes incapables de parler convenablement en public.

L'OSM DE MONTREAL. Chef d'orchestre: Yuli Turovsky. Solistes: gagnants du Concours pour Jeunes Solistes. Dimanche après-midi, salle Pierre-Mercure de l'UQAM.

Programme: *Kindersinfonie* (« Symphonie des jouets ») (c. 1775) — Leopold Mozart Troisième mouvement (Rondo: allegro assai) du Concerto pour piano et orchestre no 20, en ré mineur, K. 466 (1785) — Mozart: Jean Catudal, pianiste Fantaisie brillante sur des motifs de l'opéra « Faust » de Gounod, pour violon et orchestre, op. 20 (1859-60) — Wieniawski: Bram Goldstein, violoniste Troisième mouvement (Allegro con fuoco — Allegro moderato) du Concerto pour violon et orchestre no 2, en ré mineur, op. 22 (1856-62) — Wieniawski: Antoine J. Lefebvre, violoniste « Sélection viennoise »: œuvres pour orchestre à cordes de Johann Strauss père et fils, Josef Strauss, Josef et August Lanner.



Harry Connick Jr., au centre, quitte précipitamment la cour entre un avocat et un agent de la paix.

TELEPHOTO AP

Harry Connick Jr., inculpé pour détention d'arme

Associated Press
NEW YORK

Le chanteur américain Harry Connick Jr. a passé la nuit de dimanche en prison mais a été libéré hier, après avoir été inculpé de détention d'arme illégale. Il risque un an de prison et 1000 dollars d'amende.

Harry Connick Jr. a été arrêté dimanche soir à l'aéroport Kennedy de New York après la découverte d'un pistolet 9mm dans

son sac, alors qu'il s'appretait à prendre un avion pour La Nouvelle-Orléans.

L'arme, pour laquelle il n'avait pas de permis et qui n'était pas chargée, a été confisquée par un garde lors d'un contrôle de sécurité. Harry Connick Jr. a expliqué que le pistolet était un cadeau mais la police n'a rien voulu savoir et le chanteur-pianiste âgé de 25 ans a été emmené dans un poste de police du Queens. Il a été libéré hier sans caution, après son inculpation.

La censure ontarienne passe-t-elle trop vite sur les scènes de sexe?

IAN BAILEY
de la Presse Canadienne
TORONTO

À cause de leur impatience, les membres de la régie du cinéma de l'Ontario sont accusés de laisser passer des scènes pornographiques particulièrement osées, car ils ont l'habitude de visionner les videocassettes qui leurs sont soumises en vitesse accélérée.

Dorothy Christian, présidente de la régie, n'a pas nié, hier, cette pratique. Elle a toutefois affirmé que les 30 membres de l'organisme ne rataient rien d'essentiel afin de classer correctement les films et les vidéos.

Selon elle, les membres de la régie visionnent les cassettes qui leur sont soumises à une vitesse deux fois plus rapide que la normale, mais ils retournent à la vitesse normale pour étudier toute scène potentiellement choquante.

Margaret Marland, députée conservatrice de la circonscription de Mississauga Sud, affirme quant à elle que toute cette pratique est une « farce absolue ».

« Comment les membres de la régie peuvent-ils faire leur travail en visionnant le matériel en vitesse accélérée? », a-t-elle demandé. Comment, dans de telles conditions, peuvent-ils savoir si, dans une scène de sexe, la relation est faite sur une base consentante ou s'il s'agit d'un viol? », a-t-elle ajouté.

Les intérêts des producteurs...

Patricia Herdman, porte-parole de la Coalition for Our Daughters' Safety, s'est pour sa part de-

mandée si Mme Christian ne s'intéressait pas davantage aux intérêts des producteurs de films pour adultes qu'aux habitants de l'Ontario.

Mme Christian réplique en affirmant que le visionnement en vitesse accélérée est devenu une nécessité pour faire face au flot continu de matériel vidéo reçu depuis qu'une décision datant du milieu des années 80 a fait de la régie l'organisme responsable de la classification des videocassettes.

En 1985, la régie, qui avait été accusée d'avoir passé les ciseaux dans des films comme *The Tin Drum* et *Pretty Baby*, a vu ses pouvoirs diminués par le gouvernement libéral.

Elle est devenue un organisme de classement, plus que de censure.

Ce qui n'a pas satisfait les féministes et certains critiques, selon lesquels la régie permet à trop de matériel violent d'échouer dans les cinémas et les clubs vidéo.

Dans une plainte déposée devant la Commission des droits de la personne, Mme Herdman et sa collègue, Valerie Smith, ont indiqué que la régie faisait preuve de discrimination envers les femmes, en permettant la distribution de films dans lesquels de la violence est exercée contre les femmes.

Au cours des 10 premiers mois de 1992, les membres de la régie ont visionné 1900 films et vidéos.

Les membres de l'organisme sont recrutés à travers tout l'Ontario. Ils consacrent quatre jours par mois à ce travail, et reçoivent 100 dollars pour chaque journée de visionnement, en plus de leurs frais de déplacement.

Sotheby's confirme sa suprématie pour le mobilier et l'orfèvrerie

Agence France-Presse
MONACO

Sotheby's a confirmé en 1992 avec quatre grandes ventes de collections exceptionnelles à Monaco sa suprématie pour le mobilier et l'orfèvrerie avec un chiffre d'affaires de 58 millions de dollars, ces ventes ayant produit cinq objets qui ont été adjugés plus d'un million de dollars, a précisé un expert de Sotheby's, M. Alexandre Pradère.

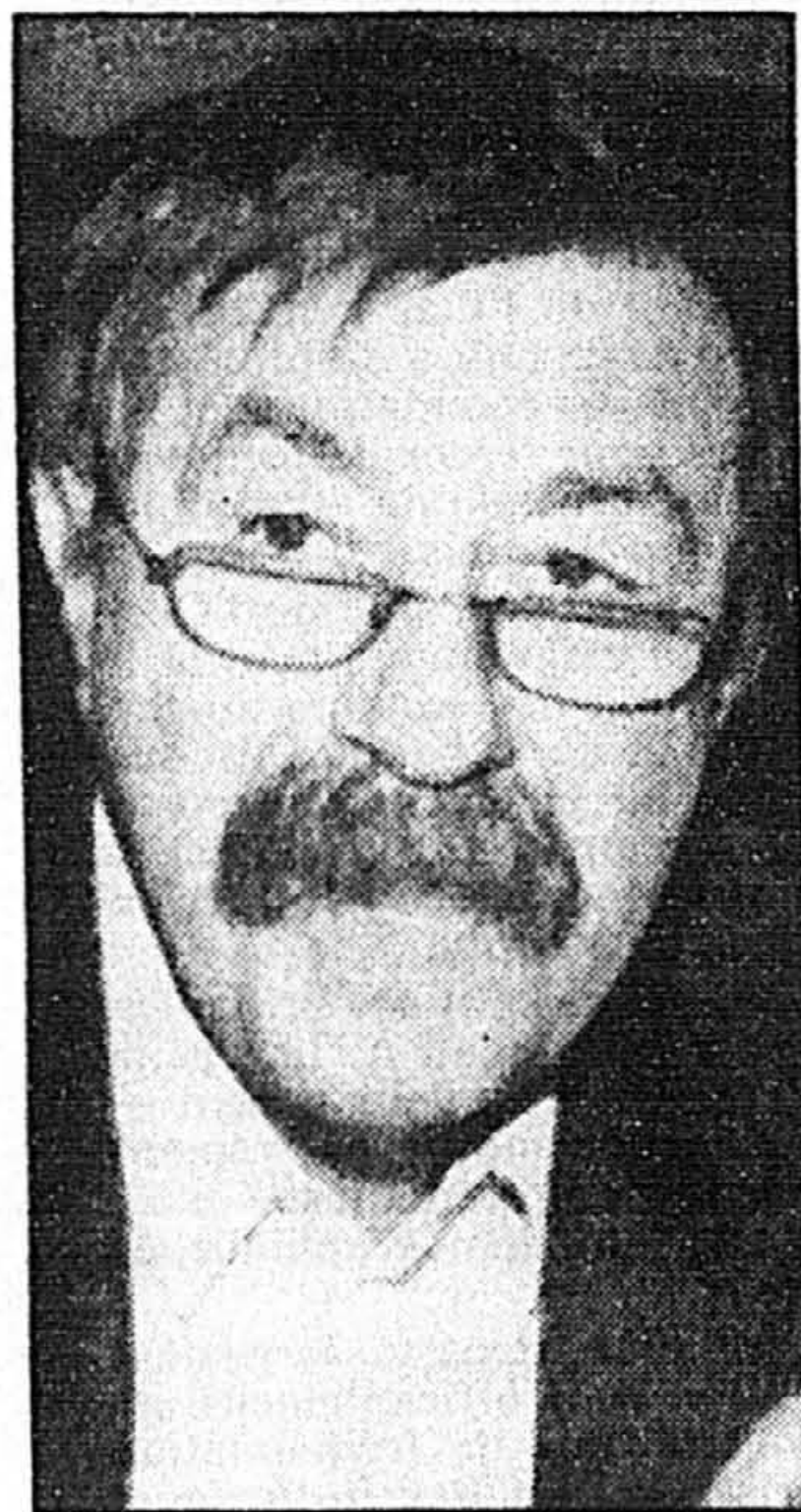
Le chiffre d'affaires réalisé par Sotheby's à Monaco, confirme ainsi la part prépondérante détenue sur ce marché (65,5 pour cent du marché à Monaco en 1992) depuis plusieurs années.

« Grâce à des préemptions, des donations et des négociations privées, des objets d'une insigne importance pour le patrimoine fran-

çais ont pu être acquis par le Louvre », signale également un communiqué établi par Mme Laure de Beauvois Craon, PDG de Sotheby's France.

Au nombre des objets acquis à la faveur des ventes Sotheby's figurent notamment une terrine ayant appartenu à Balzac, qui faisait partie du service Orléans-Penthèvre dans la vente Lopez-Willshaw, et un tableau du Parmesan, redécouvert par l'intermédiaire de l'expert de Sotheby's Étienne Breton, qui a été négocié avec le Louvre et acquis grâce à un don des Amis du Louvre.

Ceux-ci ont aussi acheté, parmi les bijoux de la collection Thurn und Taxis, la tiare de l'Impératrice Eugénie, pour l'offrir au Louvre où elle sera exposée dans la galerie Apollon.



Günter Grass quitte le Parti social-démocrate

Agence France-Presse
BERLIN

Günter Grass, l'un des plus grands écrivains allemands vivants, a démissionné du Parti social-démocrate (SPD, opposition) pour protester contre le récent revirement du SPD, qui a accepté de restreindre le droit d'asile, dans un entretien à une télévision diffusé hier soir.

Günter Grass, 65 ans, membre du SPD depuis 1982 et sympathisant depuis les années soixante, a justifié sa décision en affirmant que le revirement de la direction du parti était « irresponsable ». Il relève de l'« hypocrisie », a déclaré l'écrivain à la télévision publique ARD.

Il s'agit d'une « rupture » dans la tradition social-démocrate dont est responsable le président du SPD Bjoern Engholm, estime Günter Grass, qui juge celui-ci « trop mou, trop malléable ».

Après s'y être opposé pendant de longs mois, le SPD a finalement cédé aux demandes des chrétiens-démocrates du chancelier Helmut Kohl et accepté en novembre le principe d'une modification de la Constitution pour restreindre le droit d'asile en Allemagne, le plus libéral en Europe.

1992 / La «spectaxe» et pour le disque, le droit d'auteur

PIERRE ROBERGE
de la Presse Canadienne

L'année 1992 aura été marquée par la réduction de la charge fiscale sur le billet de spectacle, de 17 à 11,3 pour cent. Le 1^{er} juillet, la taxe municipale d'amusement de 10 pour cent a été abolie et la TVQ de quatre pour cent sur les services s'est ajoutée.

La Coalition des arts de la scène, signale le porte-parole Jacques Primeau, aura donc pu éviter un fardeau de taxe dépassant les 20 pour cent.

«Mais nous n'avons pas obtenu d'être traités comme le livre, qui est exempté de la TVQ. Et si lui inflige la TPS, le gouvernement fédéral compense le livre pour cinq ans par de nouveaux programmes d'aide à l'édition, très

généreux», souligne M. Primeau.

L'allègement fiscal semble au moins aider producteurs et diffuseurs à garder leurs prix stables, observe Andrée Ménard, directrice générale de Rideau (Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis).

Pour Rideau, l'année de spectacle 1991-92 a été marquée par une baisse du nombre de représentations «professionnelles» de 18 pour cent par rapport à 1990-91, indiquent des chiffres jusqu'au 30 juin sur un échantillon d'une quarantaine de salles à travers le Québec. En nombre de spectateurs, la baisse a été de 25 pour cent.

Mais depuis la rentrée de septembre, «ça commence à décoller, ça semble aller mieux», ajoute Mme Ménard au sujet de la disponibilité des spectacles.

Copie privée

Au gala des Félix à la mi-octobre, le président de l'Adisq Michel Sabourin soulignait que la vente de disques au Canada avait reculé de 95 millions d'exemplaires en 1979 à 49 millions en 1991.

Justement en 1991, il s'est vendu 47 millions de cassettes vierges. «Je serais bien étonné qu'elles aient été achetées pour enregistrer ce que je suis en train de vous dire», lançait M. Sabourin.

Ainsi il ne serait pas étonnant qu'en 1992, les supports vierges aient vendu plus d'exemplaires que les disques eux-mêmes.

Une redevance sur les supports servant à la copie privée serait donc le seul moyen pratique de compenser les artistes et créateurs pour la duplication non autorisée de leur œuvre.

La «deuxième phase» de la refonte de la loi du droit d'auteur doit être amorcée dès que possible en 1993 au Parlement fédéral, estime l'Adisq et autres organismes de défense des créateurs.

Une autre option législative se-



Contre les taxes, une coalition...

rait d'octroyer aux producteurs le droit de refus de la duplication de leurs enregistrements, à des fins commerciales.

Et le bât blesse du côté des «droits voisins», ceux des interprètes et producteurs puisque les diffuseurs n'en paient qu'aux auteurs et compositeurs.

Autre menace à l'horizon, la «radio numérique» par câble pour laquelle le CRTC tiendra des audiences en février 1993. Shaw Cable, de Toronto, et le groupe québécois Cogeco ont demandé des licences d'exploitation.

Selon ce système, jusqu'à 35 canaux offrant autant de genres musicaux, sans animateur ni publicité, en service 24 heures et avec une qualité sonore ne souffrant pas des interférences hertziennes.

Dans le dossier des demandeurs, il est prévu que 30 des 35 canaux soient programmés aux États-Unis et seulement cinq au Canada. Cette «radio» devant tourner 24 heures, sa grille devra forcément utiliser des disques complets, un autre encourage-

Pour y remédier, RadioActivité a retenu une maison de sondages, qui propose plutôt de questionner chaque semaine un échantillon de consommateurs du Québec, quand ils viennent de passer à la caisse. Le tout pondéré suivant la taille du commerce, la localité et autres variables.

Sauf que les disquaires et compagnies de disque associées à RadioActivité devraient cotiser à cet outil d'analyse. Les sociétés québécoises sont d'accord mais pas encore les multinationales, indiquait en décembre Luc Martel, directeur général de la revue.

Code à barres?

Par comparaison la chaîne câblée Musique Plus, si elle consulte les palmarès de RadioActivité, combine ces résultats aux demandes de l'auditoire pour le clip de telle ou telle chanson, ainsi qu'à son propre sondage de disquaires.

Un moyen simple, utilisé aux États-Unis, est de répertorier les ventes par le code à barres sur le produit, comme le font les épiceries et pharmacies.

La plupart des caisses sont déjà informatisées mais les compagnies de disque, en tout cas celles qui sont établies à Toronto, n'éprouvent, semble-t-il, pas le besoin d'adopter un tel système.

La Boîte à Lily
Venez chanter et danser!
Nouveau chef
RÉVEILLON INOUBLIABLE! ...
Didier à l'accordéon
menu de gala 50\$
LE BISTRO D'AUTREFOIS
1229, ST-HUBERT Réso. 842-2808

LE THÉÂTRE SANS FIL

PRÉSENTE

... le meilleur spectacle de marionnettes au monde. **LE SEIGNEUR DES ANNEAUX**, c'est comme une main tendue vers l'enfance, un retour aux rêves et à la magie oubliée.
(J. Beaunoyer - La Presse - 28 décembre 1991)



4 dernières représentations
Aujourd'hui et demain à 19 h 30,
les 2 et 3 janvier à 14 h

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX

DE J.R.R. TOLKIEN

26 - 27 - 28 - 29 - 30 DÉCEMBRE,
19 H 30

MATINÉES

26 - 27 décembre, 2 - 3 janvier
14 H 00



TUEJ

ciel 98,5

La Presse

EN COLLABORATION AVEC LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE ET LE CENTRE NATIONAL DES ARTS

NCT la nouvelle compagnie théâtrale
salle Denise-Pelletier 253-8974

"ÉPOUSTOUFLANT!"

-Daniel Daignault, CKAC/Le Lundi

CE SOIR
À 20 H

The PHANTOM of the OPERA

de ANDREW LLOYD WEBBER
mis en scène par HAROLD PRINCE

REPRISE POUR
UN TEMPS LIMITÉ!
MAINTENANT
JUSQU'AU 4 MARS 1993

Théâtre Maisonneuve
Place des Arts, Montréal.

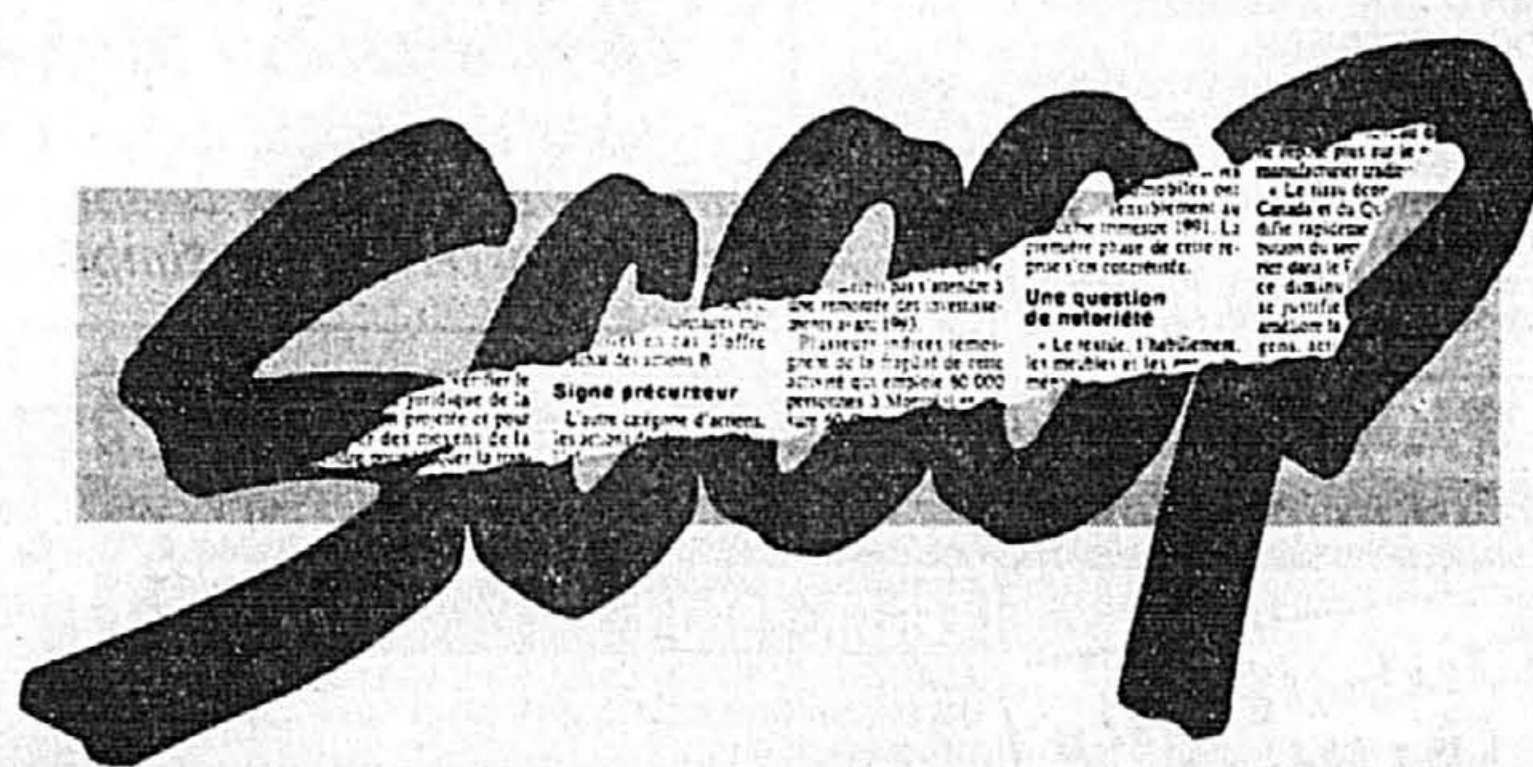
RÉSERVEZ UNE SOIRÉE
AVEC LE PHANTOM
(514) 790-2222

Billets également en vente au guichet de la Place des Arts et aux guichets TicketMaster (situés dans certains magasins de La Baie)

Groupes (20 et plus) téléphonez :
(514) 874-9153 au Québec
(416) 925-7466 en dehors du Québec

Réservez une place de choix grâce à
Avant-première de American Express.
Composez le (514) 790-0300

Version originale! En anglais
avec des surtitres en français.



«Je ne suis que le mandaté du peuple!»

-Maurice Dion, Premier ministre du Québec

Un nouveau personnage!
Maurice Dion, Premier ministre du Québec (Daniel Pilon), brillant, séducteur et indépendantiste, voit d'un très mauvais oeil l'achat de Télé-Québec par Émile Rousseau (Claude Léveillé). Jusqu'où ira-t-il pour freiner l'offensive de l'empire Roussac?

EN ONDES DÈS LE JEUDI 7 JANVIER À 20 HEURES

À LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA



PRODUCTIONS
SDA LITE

La Presse

SRC
Télévision

Ford

Weston

SRC
Télévision

Club
Aventure

AIR FRANCE //

ULYSSE
LA LIBRAIRIE DU VOYAGE

EDITIONS
SAINT-MARTIN

La Presse

J'ai regardé l'émission du (DATE)
J'ai préféré le reportage de (NOM DU CONCURRENT)

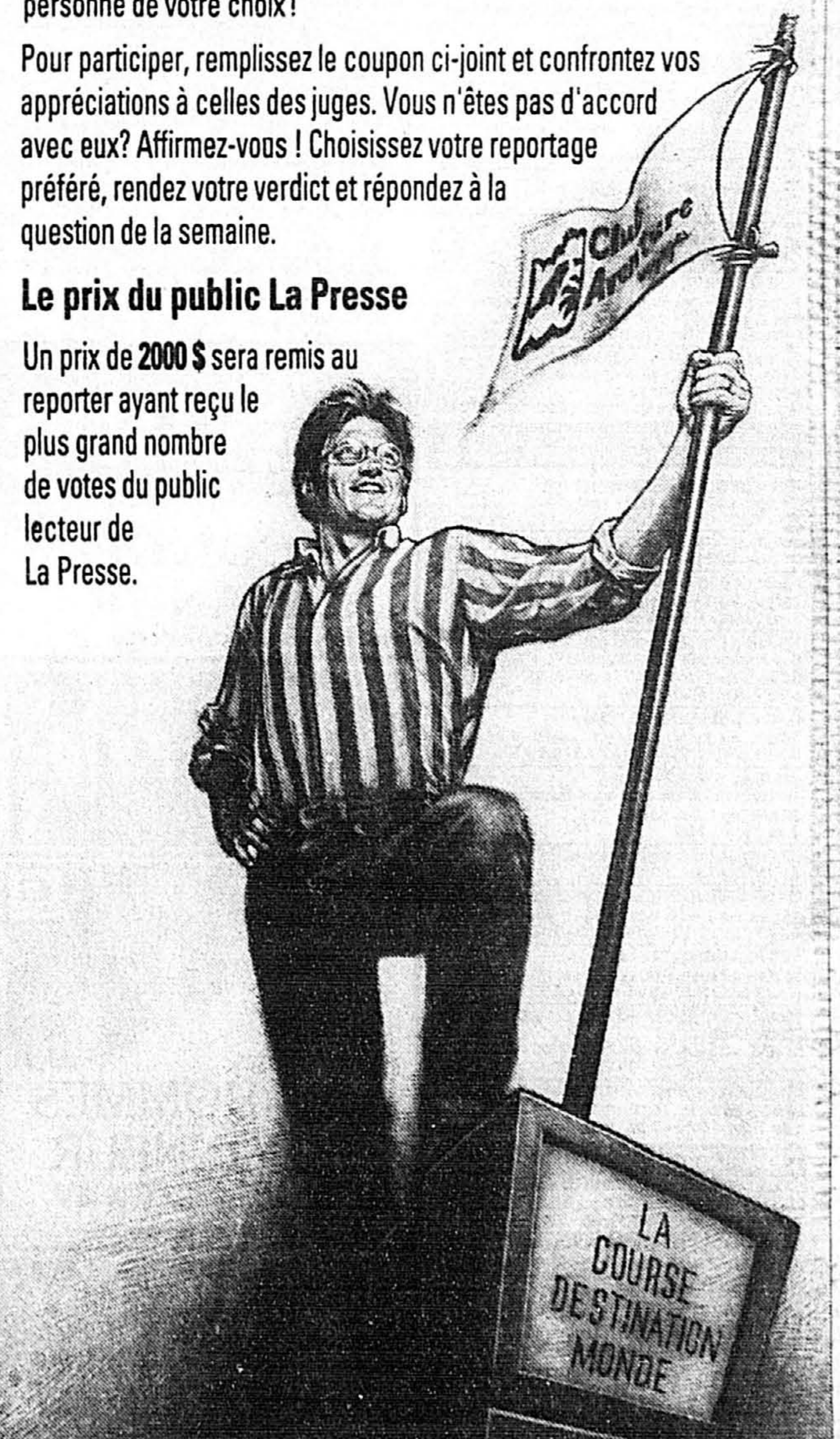
Réponse à la question de la semaine

Nom

Adresse

Code postal Téléphone

Retourner à: Société Radio-Canada
La Course destination monde
C.P. 9080, succ. A
Montréal (Qc)
H3C 3P3



COURSE DESTINATION MONDE

SRC
Télévision

Club
Aventure

AIR FRANCE //

ULYSSE
LA LIBRAIRIE DU VOYAGE

EDITIONS
SAINT-MARTIN

La Presse

J'ai regardé l'émission du (DATE)
J'ai préféré le reportage de (NOM DU CONCURRENT)

Réponse à la question de la semaine

Nom

Adresse

Code postal Téléphone

Retourner à: Société Radio-Canada
La Course destination monde
C.P. 9080, succ. A
Montréal (Qc)
H3C 3P3

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

INDEX DES DÉCÈS

LABERGE (Paul-André) (Québec)
LACOMBE (Anette) (Montréal)
LALONDE (Roméo L.) (Montréal)
LANGLOIS (Dollard) (Laval)
LAPERRIERE (Jacqueline) (Montréal)
LAPORTE (Berthe) (St-Hubert)
LAROSE (Ambroise) (Montréal)
LEBLANC (Lacelle) (St-Lambert)
LETOURNEAU (Sœur Gabrielle) (Montréal)
MAILLÉ (Gabrielle) (Montréal)
MARTEL (Claire) (Montréal)
MONFETTE (Père Prudent O.F.M.) (Montréal)
NOLIN (Joseph-Edouard) (Montréal)
PELLETIER (Lucienne) (Montréal)
PLOURDE (Gaston) (St-François)
RACETTE-CHOLETTE (Gabrielle) (Montréal)
ROY (LAVERTU) (Yonne)
SEGUN (Massé) (Montréal)
SPEIRS (Camille) (St-Basile)
STRINGER (Sœur Ghislaine) (Saint-Hubert)

houle (Albert X) (St-Basile)
BARRY-LAROSE (Cora) (Montréal)
BEAUCHEMIN (Roland) (Montréal-Nord)
BERUBE (Raymond) (Beloeil)
BIBEAU (Béatrice) (Laval)
BRAZEAU (Paul-Emile) (Montréal)
CELINÉAU (Roger) (St-Scholastique)
CHARLEBOIS-FORAND (Réjeanne) (Brossard)
CHARTIER (Sœur Augustine) (Montréal)
CHAURETTE-BASTIEN (Lucille) (Montréal)
CLEMENT (Claude) (Montréal)
COUSINEAU (Wilbrod) (St-Eustache)
CYR (Blanche) (Montréal)
CYR (Gabriel) (Montréal)
DESMARIS (Robert) (Joliette)
FORTIER (Donald) (Saint-Foy)
GAGNON (Marcel) (Lacolle)
GAGNON (Sr Marguerite m.c.) (Joliette)
GERVAIS (Adrien) (Montréal)
GHYSELINCK (Roger) (Montréal)
GRONDIN GAGNE (Madeleine) (Terrebonne)

COUSINEAU (Wilbrod)
 A St-Eustache, le 26 décembre 1992, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Wilbrod Cousineau, de Lacelle, époux de Jeanne Cousineau, ex-président de la Société de la Ville de Lacelle et membre de Chevalier de Colomb pendant 60 ans. Outre son épouse, il laisse trois fils: Claude (François Fortier), André et Marcel, plusieurs petits-enfants et de nombreux beaux-frères et belles-sœurs. Selon ses vœux, il ne sera pas exposé. Un service, en présence des cendres, aura lieu mercredi le 30 décembre à 14h, en l'église St-Anastase, Lacelle. La famille sera présente à 13h à l'église pour recevoir les condoléances.

Direction
 Bertrand Leduc
 140 Principale
 St-André Est

CYR (Blanche)
 A Montréal, le 27 décembre 1992, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Blanche Cyr, épouse de feu Georges Alcide Cyr. Elle laisse dans le deuil plusieurs neveux et nièces. Exposé aux salons: mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h.

Direction
 Alfred Dailaire Inc.

CHARTIER (Sœur Augustine)
 A Montréal, le 27 décembre 1992, à l'âge de 97 ans, est décédée Sœur Augustine Chartier, s.s. Gertrude-de-Nivelle, native de St-Aimé sur la Richelieu, sœur Augustine Chartier a fait profession religieuse à la congrégation de Notre-Dame en août 1918. Elle laisse dans le deuil outre sa famille religieuse, sa sœur Madame Marguerite C. Dubois, son frère Monsieur Joseph-Dimas Chartier, une tante Madame Rose Mathieu ainsi que de quelques neveux et nièces, cousins et cousines. La dépouille mortelle sera exposée à la maison mère de 14h à 21h. Les funérailles auront lieu en la chapelle de la maison mère 4873 avenue Westmount, à Westmount, mardi le 29 décembre à 14h. L'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

Direction
 Alfred Dailaire Inc.

CHAURETTE-BASTIEN (Lucille)
 A Montréal, au centre d'accueil Edmond-Lauréndeau, le 24 décembre 1992, à l'âge de 82 ans, est décédée Lucille Chaurette, épouse de feu Jean-Paul Bastien. Elle laisse dans le deuil ses deux frères Paul et Armand, son frère Paul-Emile (Thérèse Chartier), ses sœurs Rose-Hélène, Antoinette (Maurice Drainville) et Gabrielle (Léo Legaré) ainsi que plusieurs parents et amis. Exposé aux salons: mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h.

Direction
 J.A. Guilbeault Inc.

FRÈRE GASTON PLOURDE F. Auguste
 Frère Gaston Plourde est décédé à l'Hôpital Fleury, le 24 décembre 1992, à l'âge de 70 ans. Né à Montréal le 2 février 1922, en la paroisse Notre-Dame-du-Perpetuel-Secours, de feu Joseph Plourde et de feu Eugénie Saint-Onge, Gaston fit profession religieuse chez les Frères de St-Gabriel le 2 février 1939. Il se consacra principalement au Noviciat et à la Maison Provinciale de la communauté dans le domaine de la Librairie. Depuis 1985, il vivait avec sa sœur Marie-Thérèse et sa sœur Marie-Gabriel à la Fraternité St-Gabriel de Val-de-Rapides. Outre sa famille religieuse, il laisse dans le deuil trois sœurs: Marie-Reine, trois frères: Rosalire, Jean-Marie et Maurice ainsi que plusieurs proches parents. La dépouille mortelle sera exposée au salon funéraire.

Urgel Bourgeois Ltée
 625 Principale
 St-Dorothée

BRAZEAU (Paul-Emile)
 A l'Hôpital Notre-Dame, le 25 décembre 1992, est décédé M. Paul-Emile Brazeau, époux de Marguerite McIntosh. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Jacques, Nicole et Michel, sa petite-fille Marie-Anick, sa sœur Lucille et sa sœur Lucille. La famille recevra les condoléances en l'église St-Hippolyte à 13h30, mardi le 29 décembre, où le service sera célébré à 14h. Direction: Urgel Bourgeois Ltée.

GELINEAU (Roger)
 A St-Scholastique, le 22 décembre 1992, à l'âge de 75 ans, est décédé Roger Gelineau, époux de Rita Brun. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Roger, Ghislaine, Monique, Louise, Benoît, Claire, Marie-Josée, Sylvie, Luc, Jean-Marc ainsi que leurs conjoints, 21 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants, une sœur: Mme vve Antoinette Cloutier, plusieurs parents et amis. Selon ses vœux, il n'a pas été exposé. Les funérailles auront lieu en présence des cendres, en l'église de St-Scholastique, mercredi le 30 décembre à 10h30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction: Guay Inc.

GERVAIS (Adrien)
 A Montréal, le 26 décembre 1992, à l'âge de 59 ans, est décédé Adrien Gervais, époux de Armande Lemay. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Sylvain (Mireille Paré) et Stéphane, son petit-fils Francis, ses frères et sœurs Paul-Emile (Lucienne Miron), Gilberte, Pauline (René Gelineau), Roland, Suzanne (Paul Paré), Marcel (Denise Dion) et Fernand (Jean-Paul Crête), ses belles-sœurs, beaux-frères et plusieurs parents et amis. Exposé aux salons: mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h.

Direction
 Alfred Dailaire Inc.

GAGNON (Marcel)
 A Lacolle, le 24 décembre 1992, à l'âge de 80 ans, est décédé subitement M. Marcel Gagnon, époux de Phyllis Tansey. Outre son épouse, il laisse une fille Lynn (Donald), une sœur Marie (Arthur Sasseville), deux frères: Paul et Gilbert, ses neveux et nièces. Selon ses vœux, il ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu ultérieurement. Direction: Résidence Funéraire Réal Laplante Inc. Lacolle.

GAGNON (Sr Marguerite m.c.)
 A l'Infirmière des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée Conception, le 27 décembre 1992, à l'âge de 86 ans, est décédée Sœur Marguerite Gagnon, des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée Conception. Les funérailles auront lieu mardi le 29 décembre à 14h en la chapelle de la communauté, au 100 Place Juey-Dessnoyers, Point-Vue, Laval. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction: Charles E. Rajotte Inc. (Omer Duquette).

GARCEAU (Jean)
 Au CHRDL de Joliette, le 26 décembre 1992, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Jean Garceau, ex-maire et conseiller d'Entrelacs, vice-président de la Caisse Populaire d'Entrelacs. Il fut en charge de la technique des Postes CKVL et CIMS dont il a supervisé la construction. Il laisse dans le deuil son épouse Gloria Dumouchel, ses enfants: Lorraine (Maurice Labreche), Jean-Paul (Maria Del Mar Cabanas), Diane (son amie Yves Sauriol), ses petits-enfants: Annick, Catherine, Philippe, Garceau, Stéphanie C. Garceau et Ariane Labreche, un frère et deux sœurs. Une messe commémorative sera célébrée à une date indéterminée. Direction: Résidence Funéraire Labreche Inc. 3283, 46 avenue Rawdon.

LEBLANC (Lacelle)
 M. Leblanc, le 25 décembre 1992, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Lucille Lacelle, épouse de feu Yvon Leblanc. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Aurèle (Wendy), Jacques (Chantal) et Ginette, ses petits-enfants: David et Marie-Chantal, son frère et ses sœurs ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé à la Maison Darche 7677 Taschereau Brossard.

LEBLANC (Lacelle)
 M. Leblanc, le 25 décembre 1992, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Lucille Lacelle, épouse de feu Yvon Leblanc. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Aurèle (Wendy), Jacques (Chantal) et Ginette, ses petits-enfants: David et Marie-Chantal, son frère et ses sœurs ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé à la Maison Darche 7677 Taschereau Brossard.

LEBLANC (Lacelle)
 M. Leblanc, le 25 décembre 1992, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Lucille Lacelle, épouse de feu Yvon Leblanc. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Aurèle (Wendy), Jacques (Chantal) et Ginette, ses petits-enfants: David et Marie-Chantal, son frère et ses sœurs ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé à la Maison Darche 7677 Taschereau Brossard.

LEBLANC (Lacelle)
 M. Leblanc, le 25 décembre 1992, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Lucille Lacelle, épouse de feu Yvon Leblanc. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Aurèle (Wendy), Jacques (Chantal) et Ginette, ses petits-enfants: David et Marie-Chantal, son frère et ses sœurs ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé à la Maison Darche 7677 Taschereau Brossard.

GRONDIN GAGNE (Madeleine)
 A Terrebonne, le 28 décembre 1992, à l'âge de 56 ans, est décédée Madeleine Gagné, épouse de Jean-Claude Grondin. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Roger, Ghislaine, Monique, Louise, Benoît, Claire, Marie-Josée, Sylvie, Luc, Jean-Marc ainsi que leurs conjoints, 21 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants, une sœur: Mme vve Antoinette Cloutier, plusieurs parents et amis. Selon ses vœux, il n'a pas été exposé. Les funérailles auront lieu en présence des cendres, en l'église de St-Scholastique, mercredi le 30 décembre à 10h30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction: Guay Inc.

GRONDIN GAGNE (Madeleine)
 A Terrebonne, le 28 décembre 1992, à l'âge de 56 ans, est décédée Madeleine Gagné, épouse de Jean-Claude Grondin. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Roger, Ghislaine, Monique, Louise, Benoît, Claire, Marie-Josée, Sylvie, Luc, Jean-Marc ainsi que leurs conjoints, 21 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants, une sœur: Mme vve Antoinette Cloutier, plusieurs parents et amis. Selon ses vœux, il n'a pas été exposé. Les funérailles auront lieu en présence des cendres, en l'église de St-Scholastique, mercredi le 30 décembre à 10h30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction: Guay Inc.

GRONDIN GAGNE (Madeleine)
 A Terrebonne, le 28 décembre 1992, à l'âge de 56 ans, est décédée Madeleine Gagné, épouse de Jean-Claude Grondin. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Roger, Ghislaine, Monique, Louise, Benoît, Claire, Marie-Josée, Sylvie, Luc, Jean-Marc ainsi que leurs conjoints, 21 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants, une sœur: Mme vve Antoinette Cloutier, plusieurs parents et amis. Selon ses vœux, il n'a pas été exposé. Les funérailles auront lieu en présence des cendres, en l'église de St-Scholastique, mercredi le 30 décembre à 10h30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction: Guay Inc.

GRONDIN GAGNE (Madeleine)
 A Terrebonne, le 28 décembre 1992, à l'âge de 56 ans, est décédée Madeleine Gagné, épouse de Jean-Claude Grondin. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Roger, Ghislaine, Monique, Louise, Benoît, Claire, Marie-Josée, Sylvie, Luc, Jean-Marc ainsi que leurs conjoints, 21 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants, une sœur: Mme vve Antoinette Cloutier, plusieurs parents et amis. Selon ses vœux, il n'a pas été exposé. Les funérailles auront lieu en présence des cendres, en l'église de St-Scholastique, mercredi le 30 décembre à 10h30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction: Guay Inc.

GRONDIN GAGNE (Madeleine)
 A Terrebonne, le 28 décembre 1992, à l'âge de 56 ans, est décédée Madeleine Gagné, épouse de Jean-Claude Grondin. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Roger, Ghislaine, Monique, Louise, Benoît, Claire, Marie-Josée, Sylvie, Luc, Jean-Marc ainsi que leurs conjoints, 21 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants, une sœur: Mme vve Antoinette Cloutier, plusieurs parents et amis. Selon ses vœux, il n'a pas été exposé. Les funérailles auront lieu en présence des cendres, en l'église de St-Scholastique, mercredi le 30 décembre à 10h30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction: Guay Inc.

GRONDIN GAGNE (Madeleine)
 A Terrebonne, le 28 décembre 1992, à l'âge de 56 ans, est décédée Madeleine Gagné, épouse de Jean-Claude Grondin. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Roger, Ghislaine, Monique, Louise, Benoît, Claire, Marie-Josée, Sylvie, Luc, Jean-Marc ainsi que leurs conjoints, 21 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants, une sœur: Mme vve Antoinette Cloutier, plusieurs parents et amis. Selon ses vœux, il n'a pas été exposé. Les funérailles auront lieu en présence des cendres, en l'église de St-Scholastique, mercredi le 30 décembre à 10h30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction: Guay Inc.

GRONDIN GAGNE (Madeleine)
 A Terrebonne, le 28 décembre 1992, à l'âge de 56 ans, est décédée Madeleine Gagné, épouse de Jean-Claude Grondin. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Roger, Ghislaine, Monique, Louise, Benoît, Claire, Marie-Josée, Sylvie, Luc, Jean-Marc ainsi que leurs conjoints, 21 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants, une sœur: Mme vve Antoinette Cloutier, plusieurs parents et amis. Selon ses vœux, il n'a pas été exposé. Les funérailles auront lieu en présence des cendres, en l'église de St-Scholastique, mercredi le 30 décembre à 10h30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction: Guay Inc.

GRONDIN GAGNE (Madeleine)
 A Terrebonne, le 28 décembre 1992, à l'âge de 56 ans, est décédée Madeleine Gagné, épouse de Jean-Claude Grondin. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Roger, Ghislaine, Monique, Louise, Benoît, Claire, Marie-Josée, Sylvie, Luc, Jean-Marc ainsi que leurs conjoints, 21 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants, une sœur: Mme vve Antoinette Cloutier, plusieurs parents et amis. Selon ses vœux, il n'a pas été exposé. Les funérailles auront lieu en présence des cendres, en l'église de St-Scholastique, mercredi le 30 décembre à 10h30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction: Guay Inc.

GRONDIN GAGNE (Madeleine)
 A Terrebonne, le 28 décembre 1992, à l'âge de 56 ans, est décédée Madeleine Gagné, épouse de Jean-Claude Grondin. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Roger, Ghislaine, Monique, Louise, Benoît, Claire, Marie-Josée, Sylvie, Luc, Jean-Marc ainsi que leurs conjoints, 21 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants, une sœur: Mme vve Antoinette Cloutier, plusieurs parents et amis. Selon ses vœux, il n'a pas été exposé. Les funérailles auront lieu en présence des cendres, en l'église de St-Scholastique, mercredi le 30 décembre à 10h30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction: Guay Inc.

GRONDIN GAGNE (Madeleine)
 A Terrebonne, le 28 décembre 1992, à l'âge de 56 ans, est décédée Madeleine Gagné, épouse de Jean-Claude Grondin. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Roger, Ghislaine, Monique, Louise, Benoît, Claire, Marie-Josée, Sylvie, Luc, Jean-Marc ainsi que leurs conjoints, 21 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants, une sœur: Mme vve Antoinette Cloutier, plusieurs parents et amis. Selon ses vœux, il n'a pas été exposé. Les funérailles auront lieu en présence des cendres, en l'église de St-Scholastique, mercredi le 30 décembre à 10h30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction: Guay Inc.

GRONDIN GAGNE (Madeleine)
 A Terrebonne, le 28 décembre 1992, à l'âge de 56 ans, est décédée Madeleine Gagné, épouse de Jean-Claude Grondin. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Roger, Ghislaine, Monique, Louise, Benoît, Claire, Marie-Josée, Sylvie, Luc, Jean-Marc ainsi que leurs conjoints, 21 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants, une sœur: Mme vve Antoinette Cloutier, plusieurs parents et amis. Selon ses vœux, il n'a pas été exposé. Les funérailles auront lieu en présence des cendres, en l'église de St-Scholastique, mercredi le 30 décembre à 10h30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction: Guay Inc.

GRONDIN GAGNE (Madeleine)
 A Terrebonne, le 28 décembre 1992, à l'âge de 56 ans, est décédée Madeleine Gagné, épouse de Jean-Claude Grondin. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Roger, Ghislaine, Monique, Louise, Benoît, Claire, Marie-Josée, Sylvie, Luc, Jean-Marc ainsi que leurs conjoints, 21 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants, une sœur: Mme vve Antoinette Cloutier, plusieurs parents et amis. Selon ses vœux, il n'a pas été exposé. Les funérailles auront lieu en présence des cendres, en l'église de St-Scholastique, mercredi le 30 décembre à 10h30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction: Guay Inc.

GRONDIN GAGNE (Madeleine)
 A Terrebonne, le 28 décembre 1992, à l'âge de 56 ans, est décédée Madeleine Gagné, épouse de Jean-Claude Grondin. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Roger, Ghislaine, Monique, Louise, Benoît, Claire, Marie-Josée, Sylvie, Luc, Jean-Marc ainsi que leurs conjoints, 21 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants, une sœur: Mme vve Antoinette Cloutier, plusieurs parents et amis. Selon ses vœux, il n'a pas été exposé. Les funérailles auront lieu en présence des cendres, en l'église de St-Scholastique, mercredi le 30 décembre à 10h30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction: Guay Inc.

GRONDIN GAGNE (Madeleine)
 A Terrebonne, le 28 décembre 1992, à l'âge de 56 ans, est décédée Madeleine Gagné, épouse de Jean-Claude Grondin. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Roger, Ghislaine, Monique, Louise, Benoît, Claire, Marie-Josée, Sylvie, Luc, Jean-Marc ainsi que leurs conjoints, 21 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants, une sœur: Mme vve Antoinette Cloutier, plusieurs parents et amis. Selon ses vœux, il n'a pas été exposé. Les funérailles auront lieu en présence des cendres, en l'église de St-Scholastique, mercredi le 30 décembre à 10h30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction: Guay Inc.

GRONDIN GAGNE (Madeleine)
 A Terrebonne, le 28 décembre 1992, à l'âge de 56 ans, est décédée Madeleine Gagné, épouse de Jean-Claude Grondin. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Roger, Ghislaine, Monique, Louise, Benoît, Claire, Marie-Josée, Sylvie, Luc, Jean-Marc ainsi que leurs conjoints, 21 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants, une sœur: Mme vve Antoinette Cloutier, plusieurs parents et amis. Selon ses vœux, il n'a pas été exposé. Les funérailles auront lieu en présence des cendres, en l'église de St-Scholastique, mercredi le 30 décembre à 10h30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction: Guay Inc.

GRONDIN GAGNE (Madeleine)
 A Terrebonne, le 28 décembre 1992, à l'âge de 56 ans, est décédée Madeleine Gagné, épouse de Jean-Claude Grondin. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Roger, Ghislaine, Monique, Louise, Benoît, Claire, Marie-Josée, Sylvie, Luc, Jean-Marc ainsi que leurs conjoints, 21 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants, une sœur: Mme vve Antoinette Cloutier, plusieurs parents et amis. Selon ses vœux, il n'a pas été exposé. Les funérailles auront lieu en présence des cendres, en l'église de St-Scholastique, mercredi le 30 décembre à 10h30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction: Guay Inc.

GRONDIN GAGNE (Madeleine)
 A Terrebonne, le 28 décembre 1992, à l'âge de 56 ans, est décédée Madeleine Gagné, épouse de Jean-Claude Grondin. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Roger, Ghislaine, Monique, Louise, Benoît, Claire, Marie-Josée, Sylvie, Luc, Jean-Marc ainsi que leurs conjoints, 21 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants, une sœur: Mme vve Antoinette Cloutier, plusieurs parents et amis. Selon ses vœux, il n'a pas été exposé. Les funérailles auront lieu en présence des cendres, en l'église de St-Scholastique, mercredi le 30 décembre à 10h30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction: Guay Inc.

GRONDIN GAGNE (Madeleine)
 A Terrebonne, le 28 décembre 1992, à l'âge de 56 ans, est décédée Madeleine Gagné, épouse de Jean-Claude Grondin. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Roger, Ghislaine, Monique, Louise, Benoît, Claire, Marie-Josée, Sylvie, Luc, Jean-Marc ainsi que leurs conjoints, 21 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants, une sœur: Mme vve Antoinette Cloutier, plusieurs parents et amis. Selon ses vœux, il n'a pas été exposé. Les funérailles auront lieu en présence des cendres, en l'église de St-Scholastique, mercredi le 30 décembre à 10h30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction: Guay Inc.

GRONDIN GAGNE (Madeleine)
 A Terrebonne, le 28 décembre 1992, à l'âge de 56 ans, est décédée Madeleine Gagné, épouse de Jean-Claude Grondin. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Roger, Ghislaine, Monique, Louise, Benoît, Claire, Marie-Josée, Sylvie, Luc, Jean-Marc ainsi que leurs conjoints, 21 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants, une sœur: Mme vve Antoinette Cloutier, plusieurs parents et amis. Selon ses vœux, il n'a pas été exposé. Les funérailles auront lieu en présence des cendres, en l'église de St-Scholastique, mercredi le 30 décembre à 10h30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction: Guay Inc.

GRONDIN GAGNE (Madeleine)
 A Terrebonne, le 28 décembre 1992, à l'âge de 56 ans, est décédée Madeleine Gagné, épouse de Jean-Claude Grondin. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Roger, Ghislaine, Monique, Louise, Benoît, Claire, Marie-Josée, Sylvie, Luc, Jean-Marc ainsi que leurs conjoints, 21 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants, une sœur: Mme vve Antoinette Cloutier, plusieurs parents et amis. Selon ses vœux, il n'a pas été exposé. Les funérailles auront lieu en présence des cendres, en l'église de St-Scholastique, mercredi le 30 décembre à 10h30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction: Guay Inc.

GRONDIN GAGNE (Madeleine)
 A Terrebonne, le 28 décembre 1992, à l'âge de 56 ans, est décédée Madeleine Gagné, épouse de Jean-Claude Grondin. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Roger, Ghislaine, Monique, Louise, Benoît, Claire, Marie-Josée, Sylvie, Luc, Jean-Marc ainsi que leurs conjoints, 21 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants, une sœur: Mme vve Antoinette Cloutier, plusieurs parents et amis. Selon ses vœux, il n'a pas été exposé. Les funérailles auront lieu en présence des cendres, en l'église de St-Scholastique, mercredi le 30 décembre à 10h30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction: Guay Inc.

GRONDIN GAGNE (Madeleine)
 A Terrebonne, le 28 décembre 1992, à l'âge de 56 ans, est décédée Madeleine Gagné, épouse de Jean-Claude Grondin. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Roger, Ghislaine, Monique, Louise, Benoît, Claire, Marie-Josée, Sylvie, Luc, Jean-Marc ainsi que leurs conjoints, 21 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants, une sœur: Mme vve Antoinette Cloutier, plusieurs parents et amis. Selon ses vœux, il n'a pas été exposé. Les funérailles auront lieu en présence des cendres, en l'église de St-Scholastique, mercredi le 30 décembre à 10h30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction: Guay Inc.

LALONDE (Roméo L.)
 A Montréal, le 26 décembre 1992, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Roméo L. Lalonde. Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée, Lucille Dagenais Lalonde, sa fille Johanne Sénécal, ses petits-enfants: Jean Michel et Caroline Sénécal, ses frères: Urbain et Philippe Lalonde, deux belles-sœurs: Agathe et Cécile, un beau-frère Lucien Trudel, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 29 décembre à 11h en l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 11h, et de la au cimetière de la Chapelle des Neiges. Au lieu de fleurs, des dons à la Société Alzheimer de Montréal Inc., 3974 Notre-Dame O., Montréal, H4C 1R1, seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 9 à 11 h.

LALONDE (Roméo L.)
 A Montréal, le 26 décembre 1992, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Roméo L. Lalonde. Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée, Lucille Dagenais Lalonde, sa fille Johanne Sénécal, ses petits-enfants: Jean Michel et Caroline Sénécal, ses frères: Urbain et Philippe Lalonde, deux belles-sœurs: Agathe et Cécile, un beau-frère Lucien Trudel, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 29 décembre à 11h en l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 11h, et de la au cimetière de la Chapelle des Neiges. Au lieu de fleurs, des dons à la Société Alzheimer de Montréal Inc., 3974 Notre-Dame O., Montréal, H4C 1R1, seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 9 à 11 h.

LALONDE (Roméo L.)
 A Montréal, le 26 décembre 1992, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Roméo L. Lalonde. Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée, Lucille Dagenais Lalonde, sa fille Johanne Sénécal, ses petits-enfants: Jean Michel et Caroline Sénécal, ses frères: Urbain et Philippe Lalonde, deux belles-sœurs: Agathe et Cécile, un beau-frère Lucien Trudel, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 29 décembre à 11h en l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 11h, et de la au cimetière de la Chapelle des Neiges. Au lieu de fleurs, des dons à la Société Alzheimer de Montréal Inc., 3974 Notre-Dame O., Montréal, H4C 1R1, seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 9 à 11 h.

LALONDE (Roméo L.)
 A Montréal, le 26 décembre 1992, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Roméo L. Lalonde. Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée, Lucille Dagenais Lalonde, sa fille Johanne Sénécal, ses petits-enfants: Jean Michel et Caroline Sénécal, ses frères: Urbain et Philippe Lalonde, deux belles-sœurs: Agathe et Cécile, un beau-frère Lucien Trudel, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 29 décembre à 11h en l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 11h, et de la au cimetière de la Chapelle des Neiges. Au lieu de fleurs, des dons à la Société Alzheimer de Montréal Inc., 3974 Notre-Dame O., Montréal, H4C 1R1, seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 9 à 11 h.

LALONDE (Roméo L.)
 A Montréal, le 26 décembre 1992, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Roméo L. Lalonde. Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée, Lucille Dagenais Lalonde, sa fille Johanne Sénécal, ses petits-enfants: Jean Michel et Caroline Sénécal, ses frères: Urbain et Philippe Lalonde, deux belles-sœurs: Agathe et Cécile, un beau-frère Lucien Trudel, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 29 décembre à 11h en l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 11h, et de la au cimetière de la Chapelle des Neiges. Au lieu de fleurs, des dons à la Société Alzheimer de Montréal Inc., 3974 Notre-Dame O., Montréal, H4C 1R1, seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 9 à 11 h.

LALONDE (Roméo L.)
 A Montréal, le 26 décembre 1992, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Roméo L. Lalonde. Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée, Lucille Dagenais Lalonde, sa fille Johanne Sénécal, ses petits-enfants: Jean Michel et Caroline Sénécal, ses frères: Urbain et Philippe Lalonde, deux belles-sœurs: Agathe et Cécile, un beau-frère Lucien Trudel, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 29 décembre à 11h en l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 11h, et de la au cimetière de la Chapelle des Neiges. Au lieu de fleurs, des dons à la Société Alzheimer de Montréal Inc., 3974 Notre-Dame O., Montréal, H4C 1R1, seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 9 à 11 h.

LALONDE (Roméo L.)
 A Montréal, le 26 décembre 1992, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Roméo L. Lalonde. Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée, Lucille Dagenais Lalonde, sa fille Johanne Sénécal, ses petits-enfants: Jean Michel et Caroline Sénécal, ses frères: Urbain et Philippe Lalonde, deux belles-sœurs: Agathe et Cécile, un beau-frère Lucien Trudel, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 29 décembre à 11h en l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 11h, et de la au cimetière de la Chapelle des Neiges. Au lieu de fleurs, des dons à la Société Alzheimer de Montréal Inc., 3974 Notre-Dame O., Montréal, H4C 1R1, seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 9 à 11 h.

LALONDE (Roméo L.)
 A Montréal, le 26 décembre 1992, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Roméo L. Lalonde. Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée, Lucille Dagenais Lalonde, sa fille Johanne Sénécal, ses petits-enfants: Jean Michel et Caroline Sénécal, ses frères: Urbain et Philippe Lalonde, deux belles-sœurs: Agathe et Cécile, un beau-frère Lucien Trudel, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 29 décembre à 11h en l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 11h, et de la au cimetière de la Chapelle des Neiges. Au lieu de fleurs, des dons à la Société Alzheimer de Montréal Inc., 3974 Notre-Dame O., Montréal, H4C 1R1, seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 9 à 11 h.

LALONDE (Roméo L.)
 A Montréal, le 26 décembre 1992, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Roméo L. Lalonde. Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée, Lucille Dagenais Lalonde, sa fille Johanne Sénécal, ses petits-enfants: Jean Michel et Caroline Sénécal, ses frères: Urbain et Philippe Lalonde, deux belles-sœurs: Agathe et Cécile, un beau-frère Lucien Trudel, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 29 décembre à 11h en l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 11h, et de la au cimetière de la Chapelle des Neiges. Au lieu de fleurs, des dons à la Société Alzheimer de Montréal Inc., 3974 Notre-Dame O., Montréal, H4C 1R1, seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 9 à 11

Après des pertes importantes en 91, quelques profits à TQS et à Télé-Métropole

L'interactif dans la course

PIERRE ROBERGE
de la Presse Canadienne

■ Les deux chaînes conventionnelles privées de télévision ont fait quelques profits, en 1992, après des pertes importantes l'année précédente.

Ainsi Télévision Quatre Saisons a affiché, fin août, un bénéfice d'exploitation de 1,9 million de dollars et le premier trimestre de 1992-93 se déroule «dans les budgets prévus», affirme le vice-président Charles Bélanger.

À Télé-Métropole, l'exercice s'est soldé le 31 août par un bénéfice net de 1,5 million. Par contre TM a fait la manchette avec l'affaire des sociétés en commandite, qui fait depuis le printemps l'objet d'enquêtes du ministère du Revenu, de la Commission des valeurs mobilières du Québec et de la Sûreté du Québec.

Au rayon des nouveautés, avec près de 200 000 terminaux installés au Québec, le service interactif de Videotron (propriétaire de TM) innovait à l'été avec un choix entre différentes disciplines aux Jeux olympiques. Au hockey, le jeu consistait déjà à ajouter des angles de caméra.

En novembre, le supplément interactif est interrompu aux nouvelles de 18 h (il doit reprendre d'ici la mi-janvier, prévoit la station privée).

Ces changements touchent la partie «télévision classique» de l'interactif et non l'ensemble du service Videoway, qui doit aller jusqu'aux possibilités de téléachat et activités financières.

Éparpillement

En novembre, Videoway équipe TM de deux grilles horaires de plus, faites de reprises d'émissions de la chaîne originale.

En fait TM et le réseau TVA misent sur l'éparpillement. Suivant leur stratégie, l'inévitable fractionnement du marché de la télévision apportera de l'eau à ce nouveau moulin.

En face, Radio-Canada observe avec prudence. À sa deuxième année, son feuilleton jeunesse *Watatatow* a renoncé au volet interactif de 1991-92. Or ce volet coûtait de 15 à 20 pour cent en sus du devis régulier, une dépense qu'absorbait Videotron justement.

Nul doute qu'un tel supplément aux nouvelles de 18 h, à TM, coûte au moins aussi cher. Mais la station pourra toujours réduire les dépenses de l'interactif, qu'elle a déjà envoyé à la chasse aux revenus; les annonceurs paieront en conséquence, pour la diffusion totale de leurs 30-secondes sur les trois grilles horaires de TM.

Document controversé

En télévision généraliste, à Radio-Canada, les nouvelles sont revenues à 18 h en juin, après deux années d'ouverture à 17 h 30. Mais la télévision d'État persiste à ériger son horaire en avançant *SRC Bonjour* à 7 h.

TQS, elle, après 1991 entamée sous la menace de fermeture, a pu à nouveau s'offrir une grille horaire débutant à midi, durant l'été à 16 h 30.

Côté contenu, la liberté rédactionnelle de Radio-Canada face au Parlement a été remise en doute avec l'affaire du documentaire *La bravoure et le mépris* diffusé en janvier. Le président de RC, Gérard Veilleux, a désavoué cette production, cédant ainsi aux pressions, notamment du sénateur Jack Marshall, qui s'est porté à la défense de la réputation des combattants canadiens de la Seconde Guerre mondiale.

Le tribunal administratif des ondes, le CRTC, tenait en mars des audiences où Télé-Métropole et TQS, entre autres, demandaient que leur licence soit reconduite pour le maximum de sept ans.

À la mi-août, le CRTC accordait à TM une rallonge de cinq ans. L'affiliée de TVA à Québec obtenait trois ans seulement, pendant lesquels le CRTC incite la station (propriété de TM) à porter de 10 à 21 heures par semaine sa production locale.

À TQS aussi, le tribunal n'accorde que trois ans, à sa station de Montréal et au réseau, mais cinq ans à CFAP-TV de Québec. Le jugement du CRTC note que «la titulaire n'a pris aucun engagement précis».

Un an après les hauts cris du secteur privé contre Radio-Canada, financée à la fois par les contribuables et la publicité, la société d'État risque-t-elle toujours que son temps commercial soit ramené de 12 à huit minutes l'heure?

En octobre, son vice-président Guy Gougeon trouvait au contraire «pertinent pour nous d'augmenter nos revenus publicitaires». RC fait face à un manque à gagner global de 53 millions pour 1993-94.

Mal us

D'autres diffuseurs à double source de revenus sont mal vus,

comme RDS et Musique Plus qui vendent chacun huit minutes l'heure. Si la seconde ne touche des compagnies de câble qu'un prix de gros de 10 cents par abonné par mois, la première en commande un de 1,15 dollar.

Or, ces chaînes câblées n'ont pas de frais de diffusion hertzienne ni ceux d'une grille généraliste.

Canal Famille est la seule à avoir eu le renouvellement de sept ans, jusqu'à fin août 1999, recevant en plus les louanges des commissaires des ondes.

Moins cher s.v.p.

Le ministre des Communications du Québec, Lawrence Cannon, en soulignait de son côté une bien bonne, en février. À Ottawa, la Commission du droit d'auteur, en application de l'accord de libre-échange, a décidé de répartir au simple pro rata de la population la facture des diffuseurs américains, relayés au Canada.

De sorte qu'au Québec, les compagnies de câble doivent payer 11 millions par an. Mais la véritable écoute des Québécois d'émissions en anglais, vérifiée par les mesures d'auditoire depuis 30 ans, ne devrait donner lieu qu'à une facture de 4,4 millions, calcule-t-on au ministère.

Musique : un 29 décembre...

1982 — La Jamaïque imprime un timbre-poste à l'effigie de **Bob Marley**, l'étoile du reggae mort du cancer l'année précédente.

1981 — Le père du chanteur **Julio Iglesias** est enlevé par des terroristes basques dans un hôpital de Madrid. Il est libéré trois semaines après, quelque 150 policiers et soldats ayant pris d'assaut une maison dans le nord-est de l'Espagne. Julio Iglesias affirme ne pas avoir versé de rançon bien que certains soutiennent qu'une somme d'un million de dollars a été retirée d'une banque américaine pour être envoyée en Espagne.

1980 — Le chanteur et compositeur folk **Tim Hardin** meurt d'une surdose à Los Angeles à 40 ans. Il est l'auteur de chansons très connues comme *Reason To Believe* et *If I Were A Carpenter* qui furent des tubes pour **Bobby Darin**, **Johnny Cash** et **June Carter**. En tant qu'interprète, Hardin ne connut le succès qu'avec un seul 45-tours, *Simple Song Of Freedom*, de Darin.

1975 — Présentation à Québec de la *Rolling Thunder Revue* de **Bob Dylan**.

1969 — Début au théâtre Royal Alexandra, à Toronto, de la première production canadienne de la comédie musicale rock *Hair*. La distribution comprend **Terrence Black**, **Gale Garner** et **Tobi Lark**. Les représentations se poursuivent jusqu'au trois janvier 1971.

1967 — Le guitariste et chanteur **Dave Mason** quitte le groupe *Traffic*. Il est en désaccord avec le directeur du groupe, **Steve Winwood**, qui s'intéresse surtout au jazz tandis que Mason favorise le pop. Mason revient à *Traffic* brièvement en 1968 pour participer à l'enregistrement d'un album.

1947 — Naissance en Angleterre du saxophoniste et flûtiste **Ray Thomas**, des **Moody Blues**. Ce groupe est formé en 1964 à Birmingham par Thomas, le chanteur **Denny Laine**, le claviériste **Michael Pinder**, le bassiste **Clint Warwick** et le batteur **Graeme Edge**. D'abord rhythm-and-blues, ce groupe connaît un premier grand succès avec *Go Now*; peu après, **Justin Hayward** remplace Warwick et le groupe prend une allure plus robuste. *Nights In White Satin* en 72 est le plus réussi de la douzaine des meilleurs 45-tours des Moody Blues.

1946 — Naissance à Londres de la chanteuse **Marianne Faithful** qui est engagée par le gérant des **Rolling Stones**, **Andrew Loog Oldham**, en 1964. Elle enregistre aussitôt une chanson des Stones, *As Tears Go By*, qui est son seul grand succès. Elle est ensuite actrice avant de devenir l'amie de **Mick Jagger**. Héroïnomane, elle doit interrompre sa carrière; après un traitement, elle reprend le travail en 1977, enregistrant l'album *Faithless*.

1939 — Radio-Luxembourg entre en ondes. Durant les années 50 et 60, c'est la seule station de radio commerciale à présenter des émissions en anglais; c'est également la seule station européenne à offrir du rock 'n' roll. Le samedi soir, la station retransmet des États-Unis l'émission du disc-jockey **Alan Freed**.

Anniversaire

1922 — La chanteuse country **Rose Lee Maphis**

1953 — Le chanteur country **Ed Bruce**

1942 — La chanteuse et comédienne **Dinah Christie**

1947 — Le batteur rock **Cozy Powell**



Jack Nicholson en tête

■ Jack Nicholson a remporté un grand succès au box-office durant le week-end de Noël, avec *A Few Good Men* en première place et *Hoffa* débutant à la sixième.

A Few Good Men, un drame juridique où Nicholson a pour partenaires Tom Cruise et Demi Moore, a réalisé 14 millions et *Hoffa*, six millions et demi environ.

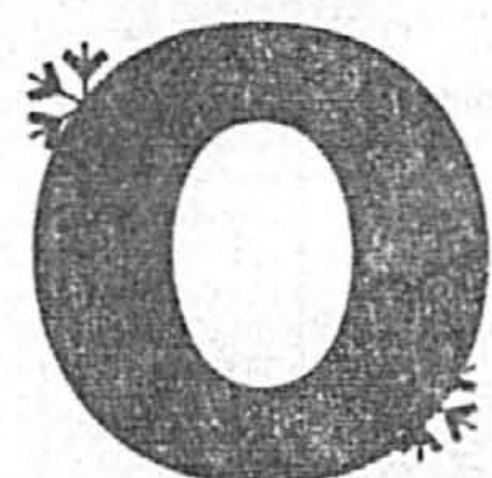
Les films à vocation familiale s'en sont également bien tirés durant le week-end. *Aladdin*, de Disney, prenant la deuxième place avec 13,4 millions, suivi de *Home Alone 2: Lost in New York* avec 10,2 millions. Au bas de la liste des dix films les plus prisés du public, avec des recettes de 4 millions chacun environ, on compte *Toys*, une fantaisie de Robin Williams et *Leap of Faith*, de Steve Martin.

C'EST LE JOYEUX TEMPS DE L'AUTOBEAUCOUP!



À COMPTÉ*

PUISQUE LA RÉDUCTION DE 1000 \$ DU FABRICANT
TIENT LIEU DE VERSEMENT INITIAL



INTÉRÊT*

AUCUN INTÉRÊT AVANT 90 JOURS



PAIEMENT*

AUCUN PAIEMENT AVANT 120 JOURS

OFFRE
D'UNE DURÉE
LIMITÉE

L'AUTOBEAUCOUP
DE CHRYSLER



COUSSIN
GONFLABLE DU CÔTÉ
CONDUCTEUR

CLIMATISEUR
SANS FRAIS***

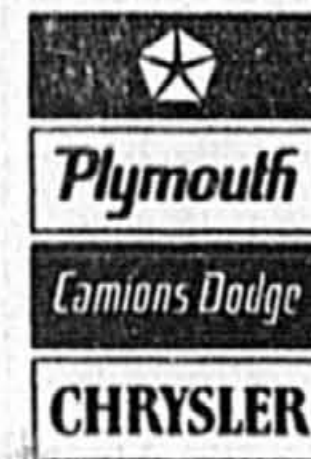
SIÈGES D'ENFANT
INTÉGRÉS OFFERTS
EN OPTION

TRACTION
AVANT
OU INTÉGRALE

CHRYSLER

L'INVENTEUR. LE LEADER.

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER



*L'offre est mutuellement exclusive et ne peut être combinée à aucune autre. Elle s'applique à tous les modèles Dodge Caravan, Plymouth Voyager et Chrysler Town and Country 1992 et 1993 achetés neufs. L'offre concerne les véhicules en stock chez le concessionnaire. Aucun paiement exigé avant 120 jours suivant la date d'achat. Chrysler Canada paie les intérêts applicables pour les 90 premiers jours. La réduction du fabricant de 1000 \$ tient lieu de versement initial. Exemple: dans le cas d'un terme de 48 mois, le coût total de l'emprunt pour les 90 premiers jours est nul. Dans le cas d'un prêt de 20 000 \$ pour un terme de 48 mois, à l'achat d'un véhicule admissible au taux de crédit du fabricant et en choisissant la réduction de 1000 \$ du fabricant comme dépôt, les versements mensuels seraient de 521,78 \$. Le coût total des frais de crédit serait alors de 5 045,44 \$ et l'obligation totale du consommateur est de 25 045,44 \$. Les acheteurs sont responsables du transport, de l'immatriculation, des taxes et des autres frais pouvant s'appliquer. Les taxes sont payables sur réception. Cette offre ne s'adresse qu'aux particuliers qui font la demande de crédit, elle-même conditionnelle à l'approbation de Chrysler Credit Canada limitée. Cette offre est en vigueur du 3 décembre 1992 jusqu'à ce que Chrysler Canada limitée décide d'y mettre fin. **Certaines restrictions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails. ***Offert sur certains modèles seulement. Voyez votre concessionnaire pour les détails.